2.50 F
BELGIQUE : 20 FB
LUXEMBOURG : 20 FLUX
MAROC : 2.80 DH

Combat
SOCIALISTE

N° 93
MARDI 7 JUILLET 1981

TERREUR RACISTE EN ANGLETERRE

Après les violentes bagarres provoquées par de jeunes fascistes dans la banlieue ouest de Londres, vendredi soir, de nouveaux affrontements se sont produits dans la nuit de dimanche à lundi dans un quartier noir de Liverpool. Bilan des émeutes du week-end : plus de deux cents blessés, une cinquantaine d'immeubles et de magasins détruits.
(PAGE 9)



Repoussés par les habitants de la communauté noire du quartier de Toxteth, à Liverpool, des policiers utilisent leurs boucliers pour se protéger. (Photo AP)

La volonté d'aboutir ?

« *CE texte contient davantage matière à négociation qu'à rupture* », a déclaré un syndicaliste après avoir pris connaissance du « mémorandum », adressé vendredi 3 juillet par le CNPF aux syndicats, sur les négociations pour la réduction du temps de travail, qui ont repris ce lundi 6 juillet.

Même si le texte du CNPF ne comporte ni chiffres ni calendrier, il n'en constitue pas moins une ouverture. Il admet en effet les principes d'une réduction de la durée légale du travail, de l'allongement des congés, de la non-récupération des jours fériés et de la création d'une cinquième équipe pour le travail en continu.

Pourquoi ces premières concessions ? Les responsables du CNPF sont des gens réalistes. Ils commencent à « digérer » la victoire du 10 mai et sa conséquence logique, le raz de marée du 21 juin. Il leur faut donc « jouer le jeu socialiste » pendant au moins cinq ans.

De toute façon, les partenaires sociaux ont intérêt à parvenir à un accord : le patronat pour ne pas avoir à se plier à une législation, les syndicats pour maintenir l'outil que constitue la négociation, surtout dans le contexte actuel où le rapport de forces est en leur faveur. Ils sauront cependant jusqu'où ils pourront aller.

CAR, contrairement à ce que disent ou écrivent certains chefs d'entreprise, les syndicalistes sont très conscients de la nécessité d'une meilleure compétitivité de l'industrie française dans la situation de guerre économique sans merci qui se livre aujourd'hui sur le plan mondial. Les représentants des travailleurs ne sont pas des rêveurs, des utopistes ou des « irresponsables ».

Cependant, il y a dans l'opinion une si forte attente sur la réduction du temps de travail que les syndicats ne peuvent se permettre de la décevoir. Le CNPF ne pourra que l'accepter, ne serait-ce que pour nous aligner sur la plupart des pays de la CEE où la durée hebdomadaire est inférieure à 40 heures.

LES 35 heures sont devenues un symbole. Le patronat ne veut pas s'engager sur ce chiffre fatidique, alors que la CFDT y tient beaucoup. Ce sera un des principaux points d'accrochage entre les deux parties ; les autres étant l'ampleur de l'accord national interprofessionnel et la nature de la « compensation » pour réduction du temps de travail. Pour les 35 heures, il faudra bien fixer un objectif — 1985, 1986 ? — tout en sachant que les créations d'emploi n'en découleront pas immédiatement... A chaque grande négociation, les patrons ont agité le spectre de la catastrophe économique en cas de concessions aux travailleurs. Cela a été le cas pour les congés payés en 1936 et pour les 30 % d'augmentation du SMIC en 1968, pour ne prendre que ces deux exemples. A chaque fois, les prévisions pessimistes ont été démenties par les faits.

Il y a dans ce pays une immense réserve d'énergie qui ne demande qu'à se donner à plein. Elle ne sera libérée que si les travailleurs sentent que leur vie va vraiment changer.

Chaque mouvement profond du corps social en France a eu sa « grande négociation » : Matignon en 1936, Grenelle en 1968, « Pierre Ier-de-Serbie » pourrait être celle de 1981, pourvu que le patronat comprenne que le grand élan qui a jailli des urnes le 10 mai ne doit pas être déçu.

Guy de FARAMOND

Une légitimité contestée, une représentativité contestable

CE SENAT QUI N'EST PAS DE GAUCHE

(PAGE 3)

COUP DE FROID FRANCO-MEXICAIN

Le pétrole embarrasse la France dans sa politique à l'égard du tiers monde.
(PAGE 7)

QUAND LES ENFANTS SE FONT RARES

Dans un entretien exclusif, la sociologue Evelyne Sullerot analyse les problèmes de la petite enfance.
(PAGE 11)

Grand Prix de France

RENAULT SAUVÉ PAR LES EAUX

Borg à Wimbledon

LA FIN D'UN MONOPOLE

(PAGE 12)

VU D'AUVERGNE

Le drac

«*ECOUTEZ mon conte* », dit Marie de Neuvéglise qui, dans sa ferme du Cantal entourée d'aulnes, exerce simultanément les métiers de couturière, de guérisseuse et de « correspondant » d'une gazette locale.

... Au bourg de Nessayre vivaient une fois une fille et un garçon follement épris. La noce étant proche, Jeanneton et Géraud s'en furent, un matin, à Saint-Flour, où il y avait de riches étoffes et de belles dentelles. Ils en revinrent avec très peu d'écus et une panière remplie de tissus, chapeaux et écharpes, sans compter les alliances, les pendants et la chaîne en or...

Tout en récitant — car je sais que son conte n'est pas d'elle et qu'elle l'a appris par cœur — Marie tire l'aiguille avec application : elle « bâtit » un napperon rose semblable aux taies qui s'empilent sur une chaise.

... Jeanneton et Géraud s'en retournèrent donc à Nessayre en passant par la Barraque-de-l'Enfer. Là, Jeanneton s'aperçut que, pour coudre sa robe, il lui manquait du fil. L'étoffe était verte. Le fil devait être vert. « *Comment faire?* » gémit la distraite. « *Regarde!* » dit Géraud. Au milieu du chemin, une pelote de fil vert. Jeanneton la ramasse. La pelote se met à chanter :

La bella novia bay passar...

(La belle fiancée est en train de passer.)

Toute flattée, Jeanneton emporta la pelote avec laquelle elle cousit sa robe. Vint le jour de la noce. L'église de Nessayre était pleine. Les cloches sonnaient à toute volée...

L'aiguille en l'air, l'œil éclairé de malice, Marie prépare ses effets. Après un silence calculé, elle poursuit sa récitation.

... Lorsque la mariée s'agenouille devant l'autel, sa robe verte, d'un seul coup, perd ses coutures et l'étoffe se détache de son corps. Nue, ma Jeanneton, ou c'était tout comme, devant le curé, les clergeons, les invités! Savez-vous pourquoi? Parce que la pelote de fil vert n'était autre que le drac. Et pris de peur devant l'autel, le drac, qui est une espèce de diable, s'était enfui en emportant fil et coutures...

Un peu plus tard, Marie devait m'apprendre que beaucoup de contes auvergnats ou limousins tournent ainsi autour des vêtements. « *Ça remonte loin,* ajoute-t-elle en posant aiguille et dé à coudre. *Un jongleur d'ici, Peyrol, à en croire un autre jongleur satirique, a porté le même habit pendant trente ans, jusqu'à ce qu'il devienne plus raide que le bois à brûler...* »

Aurais-je l'air sceptique? Marie se lève, se dirige vers l'armoire aussi enfumée que les murs et le plafond, en tire un petit livre aux tranches dorées. Comme si elle avait préparé la scène, sans hésiter, elle tombe sur la bonne plage. Et c'est ma foi à peu près ça...

A trent'ans us vestirs portatz
et es plus secs que lenh'ardent.

(Trente ans a porté ses vêtements
Et est plus sec que bois ardent.)

Nous rions d'un même cœur...

Maurice CHAVARDÈS

AU JOUR LE JOUR

Il n'est de meilleurs sourds...

par Gabrielle ROLIN

MAIS qu'est-ce qu'ils ont, ces Irlandais, à s'entre-tuer ainsi? Quel fanatisme pousse les prisonniers à se laisser mourir de faim, les enfants à poser des bombes et les mères de famille à dresser des barricades? Il ne se passe pas de mois, pas de semaine, que la télé ne nous apprenne qu'à Belfast le sang a coulé. Et l'envie vient de s'écrier avec l'accent d'Astérix, « *Ils sont fous ces Irlandais!* ».

Pas si fous que ça quand on y regarde de près comme un implacable reportage nous y invite (TF1, le mardi 7 juillet, à 20 h 30). Son auteur, Arthur Mac Caig ne prétend pas à l'impartialité, bien au contraire. Il a choisi son camp, celui des nationalistes, cette minorité qui se bat le dos au mur, mais qui est chez elle, qui n'a pas de « patrie de secours » comme les loyalistes, descendants des colons britanniques. Et, le voudrait-elle, l'armée anglaise ne pourrait être neutre. Appelée par « les siens », elle maintient l'ordre établi et donc l'injustice, la ségrégation. Pour les medias, il s'agit d'une guerre entre catholiques et protestants. C'est à peine si l'on évoque les problèmes économiques du comté d'Ulster et la lutte des classes à laquelle se livrent les paroissiens.

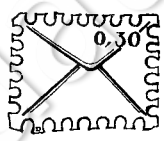
Jusqu'en 1969, les nationalistes ne disposaient même pas du droit de vote. Les régiments de chômeurs se recrutaient dans leurs rangs, les taudis leurs étaient réservés. Après avoir vainement tenté de devenir des citoyens à part entière, conscients de parler à des sourds, de se heurter au mur de l'argent, ils sortirent leurs fusils. Qui s'en étonnerait?

Pour la première fois, une caméra s'est promenée dans les îlots qu'ils occupent et où ils ont fondé des communes autogérées. Nous savions qu'ils posaient des bombes et maniaient le couteau. Nous ignorions qu'ils aménageaient des crèches pour les gosses de rue, organisaient des compagnies de transport en taxis, géraient des services d'entraide, qu'ils n'étaient pas seulement des desperados mais aussi des administrateurs, presque des édiles. Voilà pourquoi ils tiennent leurs troupes, pourquoi la terreur et la torture échouent à les remettre au pas. Tour à tour, la Commission des droits de l'homme et Amnisty international ont dénoncé les méthodes employées par la Grande-Bretagne, les gaz, les interrogatoires spéciaux, les camps de concentration. Mme Tatcher ne veut rien entendre. Il ne reste donc qu'à tuer et qu'à mourir.

Inquiétude à la Cellulose

Dans votre « dossier » de *Combat socialiste* du 25 juin dernier, j'ai eu la surprise de constater que vous parliez du GEC (Groupement européen de cellulose) comme s'il était encore vivant.

Le GEC a été victime d'un démantèlement, œuvre du CIASI, de Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing! La société mère, la Cellulose d'Aquitaine, a été mise en liquidation judiciaire (novembre 1980) par le tribunal de commerce de Paris (syndic : M. Laffont) et le jugement a été accompagné de 37 licenciements et 78 mises en pré-retraite à partir de cinquante-cinq ans avec une convention pour mise en garantie de ressources, dont la signature a été facilitée par la municipalité UDF-RPR de Saint-Gaudens et les liens d'amitié entretenus par Schmidt (PDG de la Cellulose du Rhône) avec l'ex-ministre de l'Industrie.



La Cellulose d'Aquitaine est, depuis le 6 février 1981, prise en location-gérance par le groupe de La Rochette-Cenpa (c'est toujours grâce aux bons offices de Giraud que cette solution a été trouvée). Or, le PDG de La Rochette (dont la Cellulose du Rhône et une filiale), M. Tiné, annonce le prochain dépôt de bilan de sa société. Elle ferait partie des entreprises sinistrées de cet été!

Quelle solution va être mise en pratique par les pouvoirs publics? Cela intéresse beaucoup les travailleurs de la Cellulose d'Aquitaine (19 des 37 licenciés ont retrouvé du travail, 16 autres vont être repris grâce à l'action syndicale et du député PS, Pierre Ortet), en particulier plusieurs des 78 salariés mis en pré-retraite qui désireraient conserver un emploi.

Jean Guillaumin
Saint-Gaudens

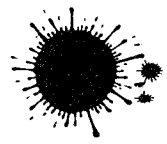
Gauchissons le vocabulaire

La gauche est enfin au pouvoir. Si elle veut le garder longtemps, elle doit engendrer de profondes réformes et s'attacher d'abord, peut-être, à corriger certains réflexes verbaux dont la charge symbolique lui a fait, dans le passé, le plus grand tort.

Ainsi, devra-t-on instaurer, pour les véhicules, la priorité à gauche, — la priorité à droite étant, au demeurant, un non-sens facile à démontrer. Ensuite, « se lever du pied gauche » devra être encouragé comme une promesse de bonne humeur pour toute une journée. Pour en convaincre les citoyens, les médias devront veiller à rapporter, dans leurs faits divers, quelques incidents (fractures, renversement de pot de chambre, écrasement de la queue du chat...) de personnes s'étant levées du pied droit.

L'Académie française, progressivement et enfin investie par les écrivains de gauche, se fixera comme priorité la révision du mot « gauche » : à défaut de lui faire signifier habile, on orthographiera son synonyme, au moins au féminin : mal à droite. Dans le vers de Corneille (*le Menteur*, I, 1) : « *Pour me connaître mal, tu prends mon sens à gauche* », une discrète pression sera faite sur les enseignants pour remplacer mal par bien, ou gauche par droite, ce qui ne changera rien à la métrique de l'alexandrin.

Avant le 10 mai dernier, avions-nous jamais mesuré à quel point la droite, celle qui vient de passer l'arme à gauche, (et qui a honte de s'appeler droite) n'avait cessé de travestir la vérité. Ecoutez Lecanuet, par exemple, il suffit qu'il entr'ouvre sa bouche de « gallinacé » outragé pour qu'il en tombe un mensonge (« *J'ai peur pour la France...* » Tu parles ! Il a



peur pour lui et pour son avenir dérisoire). Et puis enfin, comptons sur les chrétiens de gauche, qui ont tant fait pour le triomphe de François Mitterrand et la déroute des pharisiens libérés pour décider que la gloire, au ciel, ce sera d'être assis à la gauche de Dieu. Le Christ est sûrement d'accord, qui me prouvera le contraire ?

A propos ! Si le ministère des Affaires sociales voulait bien faire quelque chose pour faciliter la vie pratique des gauchers, dont l'égoïsme des droitiers a fait depuis toujours des handicapés permanents...

Je vous serre, cher monsieur, la main gauche, celle du cœur, comme chacun sait.

Christian BOURDE
Vaucluse

Météo

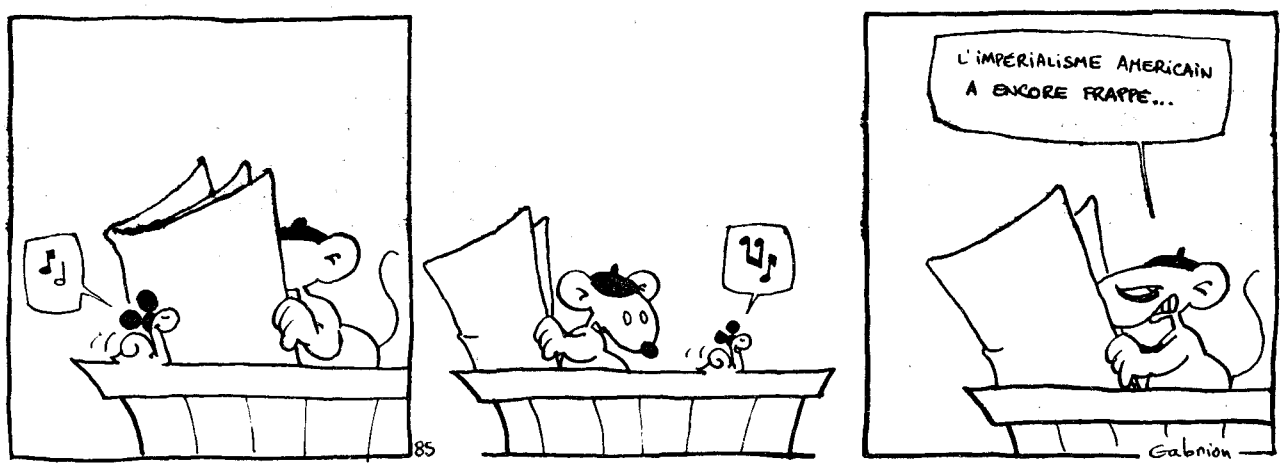
Instable



Les nuages abondants qui ont déjà abordé les côtes de la Manche progresseront vers l'intérieur. Ils seront accompagnés de faibles pluies intermittentes qui prendront un caractère orageux sur le Massif central, le Jura et les Alpes. Des orages isolés éclateront aussi sur le bassin aquitain et les Pyrénées.

Les températures seront en baisse par rapport à celles de dimanche.

Rat-le-bol



Après la constitution du bureau de l'Assemblée nationale

Les socialistes sont majoritaires

LA composition du nouveau bureau de l'Assemblée nationale (voir ci-contre) a été annoncé vendredi 3 juillet par Louis Mermaz, lors de la deuxième séance publique. La répartition des postes s'est faite traditionnellement à la proportionnelle, chacun des quatre groupes parlementaires présentant le quota qui lui est imparti. Cette procédure permet ainsi d'éviter le recours au vote en séance.

Le président, Louis Mermaz, est donc le seul des vingt-deux membres du bureau à avoir été élu, lors de la séance inaugurale jeudi 2 juillet. Trois vice-présidents sur six sont socialistes, deux questeurs sur trois, et six secrétaires sur douze, ce qui représente avec le président, douze socialistes sur vingt-deux, soit un peu plus de la moitié, et reflète bien la composition de la nouvelle Assemblée. Parmi les vice-présidents, qui dirigent les débats en l'absence du président, Bernard Stasi (UDF) occupait déjà cette fonction lors de la précédente législature, et Christian Nucci (PS), élu le 2 avril, n'avait jamais pu l'exercer.

Deux questeurs sur trois, Raoul Bayou (PS) et Roger Corrèze (RPR) ont conservé leur ancienne attribution. Les questeurs jouent un rôle important, puisqu'ils ont en charge l'administration des locaux, de tout le personnel de l'Assemblée, huissiers, secrétaires, bibliothécaires, ainsi que du matériel. Parmi les secrétaires, trois sur douze sont confirmés dans leur fonction : il s'agit de Jean-Michel Boucheron (PS), de Jacques Brunhes (PCF) et de Georges Hage (PCF). Leur rôle consiste à constater les résultats des scrutins et à surveiller les délégations de vote. C'est donc essentiellement une fonction de contrôle.

En ce qui concerne la répartition des présidences des six commissions permanentes, l'opposition refuse toujours d'en accepter. On cite le nom de Gustave Ansart (PCF) qui pourrait présider la commission de la production et des échanges. Les cinq autres présidences reviendraient alors aux socialistes et à un radical de gauche. Maurice Faure pourrait être celui-là. Le dépôt des candidatures présentées par les quatre groupes pour ces présidences a eu lieu vendredi soir. Le nom des six présidents ainsi que la composition des bureaux des commissions devraient être annoncés mardi. L'ordre du jour sera également fixé mardi lors de la séance publique.

Le bureau de l'Assemblée nationale

Le bureau de l'Assemblée nationale a été constitué.

Président :
Louis Mermaz (PS).

Six vice-présidents :
Christian Nucci (PS), Pierre Guidoni (PS), Marie Jacq (PS), Guy Ducoloné (PC), Philippe Seguin (RPR), Bernard Stasi (UDF).

Trois questeurs :
Raoul Bayou (PS), Christian Laurissergues (PS), Roger Corrèze (RPR).

Douze secrétaires :
Jean-Michel Boucheron (PS), Annette Chépy-Léger (PS), Jean Laborde (PS), Jacques Maheas (PS), Martin Malvy (PS), Renée Soum (PS), Jacques Brunhes (PC), Georges Hage (PC), Henri Baudoin (UDF), Antoine Gissinger (RPR), Daniel Goulet (RPR), Jean Proriol (UDF).

Premier incident de la session

Le premier incident de la session a eu lieu à l'issue de la séance du vendredi 3 juillet. Jacques Blanc, secrétaire général du PR et député UDF de Lozère, a pris la parole sur un ton très polémique pour « rappeler au règlement » *le président de l'Assemblée nationale. Se déclarant* « choqué » *par le discours de Louis Mermaz, prononcé lors de la cérémonie d'ouverture et digne, selon lui,* « d'un chef de clan », *il s'est encore inquiété de son* « vocabulaire archéo-marxiste ». *Sous les huées des députés de la majorité, Jacque Blanc a également protesté contre les applaudissements des ministres après le discours de Louis Mermaz.*

Pierre Joxe, président du groupe socialiste, a alors répondu : « L'intervention de M. Blanc n'est en rien un rappel au règlement, et l'ordre du jour doit être respecté. M. Blanc, qui n'est pas un bleu, devrait le savoir. » *Louis Mermaz s'est contenté de répondre avant de lever la séance :* « Les cinq ans qui viennent laisseront le temps, je pense, à M. Blanc de méditer sur l'évolution du cours des choses. »

Le ton de la nouvelle opposition augure mal de son attitude au cours de cette législature.

Deux questions à Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur

«Je suis un ministre et je reste un militant»

Les déclarations du ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, au soir des élections législatives, ont suscité parmi certains de nos lecteurs des réactions que nous avons publiées dans nos précédents numéros. Au moment où le PS amorce le débat sur le parti devant l'exercice du pouvoir, débat lancé par Paul Quilès dans *Combat socialiste* du 2 juillet, Gaston Defferre répond aux accusations et précise sa conception du militantisme en fonction de ses nouvelles obligations.



Gaston Defferre au ministère de l'Intérieur, au soir des élections législatives.

— On vous a accusé, le soir des élections législatives, d'être sorti d'une certaine obligation de réserve en faveur des socialistes. Comment réagissez-vous ?

— Les ministres de l'Intérieur précédents le faisaient avec moins de franchise. Personne n'a pu dire que j'ai déformé la vérité, ce qui était parfois le cas de mes prédécesseurs, qui annonçaient avec retard les résultats ou les divisaient pour les minimiser (le PS et le MRG) et allaient répétant que l'électorat restait stable. J'ai dit au contraire les choses telles qu'elles étaient. C'était d'ailleurs facile, compte tenu du raz de marée socialiste que tout le monde a pu constater. Il m'a suffit de dire la vérité. Ceux qui m'ont critiqué ont exhalé leur rancœur d'être battus. Un ministre est un homme politique, le ministre de l'Intérieur encore plus que les autres ministres. J'avais le devoir de m'exprimer comme je l'ai fait.

— Comment conciliez-vous votre tâche de ministre et votre rôle de militant ?

— Il n'y a jamais eu pour moi de problèmes, que ce soit en tant que président du groupe à l'Assemblée nationale ou en tant que ministre, à l'égard du parti. J'assume mon rôle dans le gouvernement en plein accord avec le parti. Je suis un ministre et je reste un militant. Cela ne m'empêche pas de travailler dans l'intérêt général. Les premières mesures que j'ai prises le démontrent.

Propos recueillis par Bruno DELAPALME

PCF

Les animateurs de Rencontres communistes demandent l'annulation des sanctions

LES douze membres du Comité fédéral du PCF de Paris exclus de cette instance le 29 juin dernier en raison de leur appartenance à Rencontres communistes, *« centre d'initiatives pour la réflexion, la recherche et le débat »* (présidé par H. Fiszbin) ainsi que Roger Fajnzlberg, maire de Sèvres (exclu pour le même motif du CF des Hauts-de-Seine le 30 juin), demandent l'annulation de *« la mesure injuste et profondément erronée sur le plan politique »* qui les frappe.

Dans une lettre adressée au comité central du PCF, publiée le 3 juillet par leur hebdomadaire *RCH*, ils récusent les accusations dont ils sont l'objet. Accusations qu'Henri Malberg, premier secrétaire de la fédération parisienne, en justifiant la décision prise par le CF de Paris, avait ainsi formulées, dans une interview accordée à *l'Humanité* le 1er juillet : *« Henri Fiszbin, et plusieurs autres des membres du comité fédéral qui partagent son point de vue, ébauchent en fait la création d'un parti parallèle (...) »*

Les douze sanctionnés écrivent notamment dans leur lettre : *« Il est totalement contradictoire avec la volonté proclamée d'engager un débat complet, large et ouvert, de sanctionner des camarades dont la seule préoccupation est de contribuer à un tel débat (...). Les mesures prises contre nous constituent une tentative de limiter les débats, d'empêcher que toutes les idées puissent s'exprimer. »*

Reprenant par ailleurs l'argument qu'il a développé dans son interview à *l'Humanité*, à propos de *« la sainte innocence des médias »*, Henri Malberg a envoyé une lettre de protestation aux directeurs d'A2 et de FR3. Il estime que ces chaînes n'ont *« pas rendu compte équitablement des raisons qui sont les nôtres... »* d'avoir pris cette décision d'exclusion, en interviewant Henri Fiszbin sans avoir cherché *« à aucun moment et d'aucune manière à donner la parole à un dirigeant de la fédération de Paris du Parti communiste »*. Il se déclare prêt à recevoir toute proposition en ce sens, émanant des directeurs de chaîne ou des rédactions.

LOUIS MERMAZ :

«Revenir à une pratique saine et démocratique de la Constitution»

LOUIS MERMAZ, président de l'Assemblée nationale, invité dimanche soir au « Club de la presse », d'Europe 1 a indiqué qu'il n'est pas favorable à un *« statut de l'opposition »* mais qu'il préconise une *« pratique démocratique »* à l'Assemblée. *« Je trouve personnellement que ce serait très humiliant pour l'opposition de se voir octroyer un statut. Lorsque cela nous avait été proposé, nous nous étions élevé contre. »* Selon lui, *« il suffit que l'on revienne à une pratique saine et démocratique de la Constitution. Les députés,* a-t-il dit, *ont tous des droits égaux »*. Stricte séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, *« pas d'usage abusif du vote bloqué »*, respect de l'opposition, l'Assemblée nationale devra retrouver un fonctionnement conforme *« aux traditions démocratiques de la France »*.

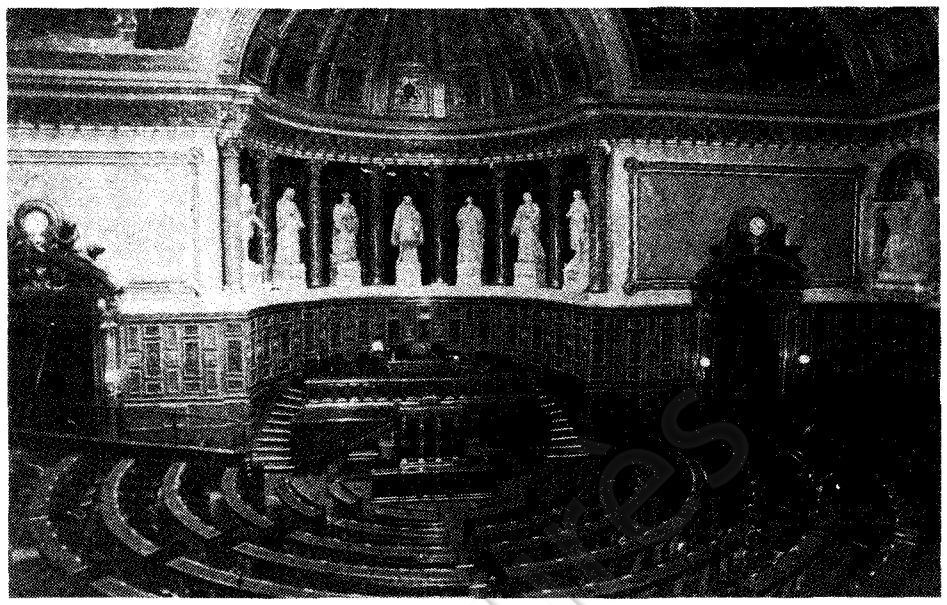
Louis Mermaz a par ailleurs indiqué qu'il souhaitait que le gouvernement s'engage rapidement à effectuer de nombreuses réformes : *« Je pense personnellement qu'il faut faire le maximum de réformes, le plus vite possible. »* Parmi ces réformes, l'instauration du scrutin électoral à la proportionnelle, qui *« figure au programme des socialistes »*.

« Les changements, a-t-il souligné, *ne viennent qu'en second plan face aux urgences économiques. Nous avons beaucoup de ruines à redresser. Nous allons, pendant au moins un an, subir les conséquences de l'échec de l'héritage du passé. »*

Quel rôle pour le Sénat ?

Le dernier bastion de l'ex-majorité

En cette période de bouleversements politiques au cours de laquelle la gauche a gagné les présidentielles puis les législatives, une seule de nos institutions républicaines est restée à l'écart du changement : le Sénat. Ce haut lieu de la réflexion politique, peu sensible aux tumultes, va-t-il, comme il a su le faire en d'autres temps, absorber avec intelligence la nouvelle politique attendue par la majorité des citoyens, ou bien suivra-t-il des désirs revanchards en dénaturant ou en rejetant les textes qui lui seront soumis ?



CERTES, on imagine mal le Palais du Luxembourg peuplé de conspirateurs. On sait que les sénateurs, élus des maires et des conseillers municipaux, c'est-à-dire des gestionnaires confrontés aux réalités, sont peu enclins à soutenir des querelles partisanes et que leur mandat de neuf ans les installe dans une tranquillité qui ne les conduit pas aux excès de zèle.

Sans doute, mais le Sénat, c'est tout ce qui reste à la droite pour gêner l'exécutif dans la réalisation de ses projets. L'Assemblée nationale, en cas de conflit, a toujours le dernier mot mais « *un refus du Sénat avec une bonne campagne de presse* » pourrait compromettre telle ou telle réforme importante, souligne André Méric, sénateur de la Haute-Garonne, président du groupe socialiste.

L'opposition, et au Sénat, il s'agit de la gauche, n'est pas ignorée comme elle l'était à l'Assemblée. La composition du bureau, la désignation des présidents des commissions et de leurs membres se fait à la proportionnelle. La gauche détient ainsi l'une des vice-présidences de la Haute Assemblée, la présidence de la commission des affaires culturelles et celle des affaires sociales.

André Méric souligne que l'« *opposition n'est pas victime d'un sectarisme outrancier mais que, compte tenu de la situation nouvelle, elle devra rester vigilante.* » C'est pourquoi le président du groupe socialiste recommande aux sénateurs de son groupe « *une présence accrue et des études approfondies sur les textes* ». Un assistant parlementaire tiendra lieu de conseiller technique auprès de chaque commission et un coordinateur sera chargé des relations avec les médias. Il considère la situation comme difficile « *en face de gens qui mettront tout en œuvre pour minimiser et dénaturer l'importance de la politique du gouvernement* ».

Pas d'opposition farouche et systématique

Est-ce le cas? Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, après nous avoir déclaré que « *le Sénat ne ferait pas d'opposition farouche et systématique* » a précisé que « *les textes seraient examinés et décortiqués avec soin* ». Il se méfie et dit qu'il s'agit là d'une attitude typique de sénateur, des « *grandes déclarations de principe sans vision pratique des choses* ». Ne s'agit-il pas plutôt d'une attitude éminemment politique? Il reconnaît que son groupe pourrait soutenir des textes s'il les juge « bons » et inversement.

Ne demandons pas l'impossible. L'opposition de droite peut difficilement collaborer avec un gouvernement de gauche et elle s'accrochera sans doute à ce dernier rôle majoritaire qu'elle exerce au Sénat. Encore faut-il savoir jusqu'où ne pas aller trop loin...

Colette PARIS

Le grand conseil des communes

FACE ou à côté de l'exécutif, le peuple français a toujours tenu à confier le législatif à deux pouvoirs : l'Assemblée nationale et le Sénat. On peut se demander si cette volonté d'équilibre et de contrôle n'est pas aujourd'hui vide de sens. Le mode d'élection du Sénat comme la limitation des attributions que lui attribue la Constitution ont relégué en effet ce dernier à un rôle subalterne.

Les 305 sénateurs sont élus au suffrage indirect par les députés, les conseillers généraux et les délégués des conseils municipaux. Pour 491 députés on compte environ 3 000 conseillers généraux et 100 000 délégués de conseils municipaux. Pour les communes de moins de 9 000 habitants, le nombre des électeurs sénatoriaux est moindre que celui des conseillers municipaux : ces électeurs sont désignés par le conseil municipal au scrutin majoritaire à trois tours. Pour les communes de 9 000 à 30 000 habitants, tous les conseillers municipaux sont électeurs sénatoriaux. Pour les communes de plus de 30 000 habitants, il en est de même, mais le conseil municipal élit des électeurs sénatoriaux supplémentaires.

Les sénateurs sont élus pour neuf ans renouvelables par tiers tous les trois ans. Les trois séries A, B, C étant définies selon l'ordre alphabétique. De ce mode d'élection résulte une grande stabilité voir un certain conservatisme dû essentiellement à sa surreprésentation rurale qui fit baptiser le Sénat « grand conseil des communes » par Gambetta.

Sur le plan législatif, les deux chambres sont censées détenir le même pouvoir. Une loi n'est adoptée que si toutes deux l'ont voté dans un texte identique. Cette égalité n'est constitutionnellement remise en cause qu'en ce qui concerne les projets de lois des finances. Mais le Sénat ne peut bloquer les textes législatifs votés par l'Assemblée nationale que si le gouvernement le veut bien. Dans ce cas (voir ci-contre) le Sénat ne peut plus guère que ralentir légèrement le processus législatif.

• **Jean-Yves Le Drian** (PS) a été élu samedi maire de Lorient (Morbihan), en remplacement de Jean Lagarde (PS), qui avait démissionné en mai dernier pour convenances personnelles.

• **Le docteur Michel Bibanow**, maire socialiste de Blet et conseiller général de Nérondes, a été « *suspendu* » de son parti, annonce un communiqué publié jeudi soir par la fédération du Cher du Parti socialiste.

La commission exécutive fédérale, qui a pris cette sanction, reproche au docteur Bibanow, également président du groupe socialiste du conseil général, de ne pas avoir soutenu la candidature, aux élections législatives, de Berthe Fiévet, présentée par le Parti socialiste

Les hauts et les bas de la Haute Assemblée

En 1937 , elle renversait le gouvernement Blum; aujourd'hui, ses pouvoirs sont limités à l'extrême.

LA rentrée parlementaire évoque, pour la plupart d'entre nous, l'image du Palais Bourbon. Le Sénat ? On n'y pense guère... Sans doute parce que la Haute Assemblée n'a plus tellement de pouvoirs.

Comme l'Assemblée nationale, son ordre du jour comporte en priorité la discussion des projets de lois du gouvernement qui peut lui demander de se prononcer par un seul vote en ne retenant que ses amendements. La Constitution de 1958 réduit considérablement l'initiative parlementaire, celle du Sénat comme celle de l'Assemblée nationale, en matière législative.

Mais les pouvoirs du Sénat sont encore plus diminués. Lorsqu'un projet de loi n'a pas été adopté après deux lectures par chacune des Assemblées — ou après une seule lecture si le gouvernement décrète l'urgence —, le premier ministre peut réunir une commission mixte paritaire formée de sept sénateurs et sept députés. Si cette commission ne parvient pas à élaborer un texte commun, le gouvernement peut alors demander à l'Assemblée nationale de statuer définitivement. Celle-ci reprend alors le texte de la commission mixte ou le dernier texte qu'elle a voté en le modifiant éventuellement d'amendements adoptés par le Sénat. En un mot, le Sénat ne peut bloquer les textes législatifs que si le gouvernement le veut bien. Qu'il intervienne et le Sénat perd tout pouvoir de décision.

Il suffit de rappeler ce qu'était le Sénat de la IIIe République pour mesurer l'ampleur de l'évolution. Le Sénat possédait un pouvoir législatif égal à celui de la Chambre des députés : les projets de lois allaient d'une chambre à l'autre jusqu'à ce qu'une entente ait été réalisée. Il en refusait d'ailleurs bon nombre. Surtout, il pouvait mettre en jeu la responsabilité politique du cabinet. Il renversa ainsi sept ministères, les deux derniers étant ceux de Léon Blum en 1937 et en 1938. Sous la IVe République, le Sénat perd ce contrôle politique. Mais il a toujours un certain pouvoir législatif.

Cette histoire de la « Chambre haute » explique qu'un ressentiment se développe, dans les années 60, au Palais du Luxembourg. En 1962, Gaston Monnerville accuse Georges Pompidou de forfaiture pour avoir suggéré au général de Gaulle le référendum d'octobre.

En 1969, la réforme proposée par le référendum du général de Gaulle réduit le Sénat à un rôle consultatif. Son rejet montre l'attachement des Français à une institution qui entend demeurer la gardienne des « libertés et de la Constitution », « *un rempart contre l'aventure* », comme le déclarait le président Poher à la veille des législatives de 1978.

Dominique GAUCHER

François Mitterrand au mont Mouchet

François Mitterrand a exalté dimanche au mont Mouchet (Haute-Loire) l'esprit de résistance et les vertus de l'unité nationale.

Le président de la République, qui participait au mont Mouchet aux cérémonies du 37e Anniversaire des combats qui ont opposé, en juin 1944, 12 000 maquisards d'Auvergne aux forces allemandes, a déclaré : « Comment ne pas voir dans ce rassemblement des maquis d'Auvergne, dès juin 1944, en même temps que l'expression d'un puissant espoir de liberté, une profonde manifestation de l'unité nationale. »

« Il est nécessaire, *a poursuivi le chef de l'Etat,* de garder à l'esprit la vraie nature des adversaires que nous affrontions alors. Ils restent l'ennemi qui toujours ressurgit du plus profond de notre société : il s'est appelé le nazisme, le fascisme, l'esprit du pouvoir pour le pouvoir, l'impérialisme, la haine des autres et l'esprit d'intolérance. »

Recours devant le Conseil constitutionnel

Stelio Farandjis, candidat socialiste aux élections législatives dans la douzième circonscription de Paris, a formé un recours devant le Conseil constitutionnel après l'élection de Pierre-Guillain de Bénouville (RPR).

Pierre de Bénouville a été réélu au second tour avec 54 voix d'avance sur son challenger. Ce fut le résultat le plus serré des dernières élections législatives. Philippe Farine, le suppléant du candidat socialiste, a également exposé une requête en ce sens, ainsi que le candidat jobertiste du premier tour, Christian Tremblay.

Parmi les motifs invoqués par Stelio Farandjis pour justifier sa démarche figurent l'affichage massif et illégal, l'affichage en dehors des délais légaux, le courrier spécialisé à des citoyens de la communauté israélite, les anomalies électorales, le climat de violence et de corruption, les manœuvres de dernière heure introduisant un doute sur le désistement du candidat jobertiste.

Une proposition de loi des socialistes

Pour rendre Paris aux Parisiens il faut revoir le statut de la capitale

En étouffant les commissions d'arrondissement Chirac a fait main basse sur la ville...

Un sujet risque de faire bientôt couler beaucoup d'encre : celui du statut de Paris. Avec la *nouvelle majorité dont ils disposent*, les socialistes ont l'intention de présenter une proposition de loi modifiant ce statut, pour « rendre Paris aux Parisiens ».

Cette proposition, bien entendu, fera l'objet d'un débat au sein du Parti socialiste, avec l'aide des membres du groupe socialiste du Conseil de *Paris. Pour travailler, ces derniers disposent*, comme base de départ, de la proposition de loi qu'ils avaient déposée en concurrence avec celle de l'ancienne majorité, votée le 31 décembre 1975 (appelée « projet Poniatowski ».

A l'heure actuelle, il est trop tôt pour savoir si l'ancien projet socialiste sera présenté tel qu'il était ou s'il sera amendé, au vu des quatre années d'expérience du Conseil de Paris.

Selon Daniel Benassaya, conseiller de Paris, élu du XIII[e] arrondissement, les socialistes veulent changer le statut de la ville, car rien ne va plus dans le fonctionnement du conseil, qui n'est plus qu'une « chambre d'enregistrement ».

Des commissions téléguidées

La nécessité de ce changement, Daniel Benassaya la justifie parce que « *le statut actuel, contrairement à ce que disait la droite, est, dans son application, une recentralisation totale des pouvoirs entre les mains de Chirac, maire et chef de parti. Rien ne se fait dans un arrondissement sans l'approbation de l'Hôtel de Ville, Le cabinet du maire et le secrétariat général sont omniprésents dans toutes les affaires, à telle enseigne que les commissions réglementaires, issues du suffrage universel, ne fonctionnent pratiquement plus* ».

Ces commissions auxquelles Daniel Benassaya fait allusion sont celles des arrondissements. Elle sont composées pour un tiers d'élus au Conseil de Paris, pour un tiers d'officiers municipaux (désignés par le maire), et pour un tiers de personnalités représentatives (également nommées par le maire). On voit déjà comment Jacques Chirac peut contrer les élus de gauche de certains arrondissements, en désignant ces personnalités dites représentatives. De plus, il faut rappeler que ces commissions ne sont que consultatives... « *Elles ne fonctionnent que sur saisine du maire, ou avec son accord sur un ordre du jour établi par lui. C'est contraire à la démocratie, ce qui fait qu'il n'y a pas de débat d'idées.* »

Les élus des arrondissements ne peuvent donc s'occuper ni des affaires scolaires, ni des crèches, ni des problèmes sociaux ou de la voirie. Or les arrondissements ne sont pas de simples quartiers. Leur population varie de quarante mille habitants pour les plus petits à deux cent mille habitants pour les plus importants. « *Chacun est l'équivalent*, explique Daniel Benassaya, *ou d'une ville moyenne ou d'une métropole régionale. Mais, pour prendre un exemple, dans mon arrondissement, le XIII[e], pour 170 000 habitants, il n'y a que sept conseillers municipaux et deux circonscriptions législatives. C'est insuffisant.* »

Des conseils municipaux

La concentration des pouvoirs a ainsi fait de Paris un monstre qui est de plus en plus difficile à gérer. « *Il n'est pas normal, devant l'accumulation des dossiers, que, lors d'une séance, 90 % d'entre eux passent « derrière la tribune ». Ce qui prouve bien que l'administration avait déjà tout décidé.* »

Ces quelques exemples sont probants. Jacques Chirac a fait main basse sur la ville ! Face à cette situation, les socialistes estiment donc urgent de rendre Paris aux Parisiens. Et Daniel Benassaya explique les grandes orientations que devrait comporter le projet socialiste.

« *Rendre le pouvoir, c'est donner les moyens à la population d'être sûre de trouver des interlocuteurs sur le terrain. Il faut donc, dans chaque arrondissement, des conseils municipaux au complet, ce qui serait déjà une façon de respecter le code des communes de 1884 et la loi sur les conseils généraux de 1871. Cela signifie également des moyens budgétaires pour pouvoir faire face aux besoins de l'arrondissement, sans pour autant gêner le fonctionnement de la capitale.* »

« *La question est donc posée*, conclut Daniel Benassaya. *La volonté existe. Il faut que les discussions aboutissent pour que soit présentée la proposition de loi.* »

Yannik GUERIN

LORRAINE

Au petit jeu du décalage des vacances scolaires, enfants, parents... tous perdants

L'étalement des vacances : une expression à laquelle on aurait voulu croire, mais qui depuis plusieurs grandes vacances constitue un véritable casse-tête. En Lorraine comme ailleurs, on se lamente...

L'ACADEMIE Nancy-Metz sera au diapason de la moyenne des Français rassemblés dans un tronc commun de vacances scolaires du samedi 11 juillet à midi au lundi 7 septembre. Les conséquences du resserrement du calendrier estival revêtent un aspect catastrophique tant aux yeux des organismes de vacances, des parents d'élèves, des enseignants que de certaines entreprises.

C'est ainsi qu'au centre de réservations de la vallée des lacs vosgiens à Gérardmer, on se rabattra pendant la première quinzaine de juillet sur la clientèle étrangère en hôtellerie pour tenter de compenser le creux de 25 % de locations et de campings.

Parallèlement, les responsables s'avouent incapables de satisfaire la moitié des demandes pour la période du 15 juillet et à la fin août.

Du côté des « colos » les effets néfastes du calendrier centralisé se feront également sentir par une réduction de la durée des séjours. Le responsable du service des vacances de la Fédération des œuvres laïques (qui prend en charge trois mille jeunes dans le seul département de Meurthe-et-Moselle) avoue la difficulté de coordonner les sessions avec les dates de vacances des parents : « *Plus la période d'utilisation se réduit, plus les coûts relatifs augmentent.* »

Les parents d'élèves s'estiment, pour leur part, les premiers concernés par les problèmes d'organisation des vacances. Les adhérents lorrains des deux grandes fédérations nationales dénoncent ce qu'ils considèrent comme des aberrations.

D'une part, le calendrier établi sans concertation préalable ne tient pas compte de la situation des salariés et les oblige à partir en vacances un 11 juillet dans une région où de nombreuses entreprises seront fermées en début de mois.

D'autre part, les parents déplorent une certaine hypocrisie à l'égard de l'absentéisme en fin de troisième trimestre.

Enfin, Luc Mejean, président de la Fédération départementale des parents d'élèves de l'enseignement public laïque (plus connue sous le nom de Cornec et regroupant plus de 16 000 adhérents en Lorraine) constate qu'il n'y a pas « *prise en compte des élèves gênés par les examens à partir du 19 juin cette année et que s'il n'y a pas eu de sanctions prises l'an dernier contre l'absentéisme, en raison de la situation des familles, il est clair qu'en définitive l'enfant demeure le grand perdant* ».

Isabelle HARO

L'actualité du pays

• DU MIDI-PYRÉNÉES : à Toulouse, les motards roulent gratis

Les motards de la région toulousaine sont des petits veinards ! La mairie de Toulouse, les polices nationale et urbaine et la Prévention routière viennent de leur aménager un circuit sur un terrain de 10 hectares, à Candie. Ce circuit comporte trois pistes de route, de cross et de trial, ouvertes jour et nuit.

Mieux encore : ceux qui ne possèdent pas de moto en ont vingt-cinq à leur disposition, le carburant, l'assurance et l'accès au circuit étant gratuits !

Les habitants de la place du Capitole, lieu de prédilection des motards pour l'entraînement, vont pouvoir maintenant dormir tranquillement...

• DE LORRAINE : la raffinerie de Haucancourt en danger ?

Les programmes d'économie d'énergie et la diversification des sources énergétiques (nucléaire, retour au charbon) commencent à affecter la consommation de produits pétroliers, et partant menacent l'existence de certaines unités de raffinage.

C'est le cas notamment de la Raffinerie de Lorraine, à Haucancourt, près de Metz. Construite voilà dix ans par Raffinage Total, Esso et Elf, cette unité était prévue pour une capacité de production de 3,5 millions de tonnes. Un chiffre qu'elle est loin d'atteindre, puisqu'elle ne fonctionne qu'à 65 % de ses capacités.

Ainsi se trouve posée la question de l'avenir des deux cent cinquante emplois de la Raffinerie de Lorraine, dans une région où, après des années d'éclipse, le charbon revient sur le devant de la scène.

• DU CENTRE : l'autoroute de Sologne s'embourbe

C'est Cofiroute qui doit réaliser l'autoroute de Sologne entre Orléans et Bourges, en direction de l'Auvergne. Mais un recours en conseil d'Etat à propos du tracé bloque l'affaire depuis 1977. Le tronçon doit mesurer 104 kilomètres. A Orléans, 6,7 kilomètres ont été réalisés pour le franchissement de la Loire. Ils ont coûté cent soixante millions. Le déficit d'exploitation est énorme. Alors Cofiroute n'est guère pressé d'avoir à faire le reste pour ajouter un déficit encore plus grand à son bilan global déjà loin d'être positif. On se demande d'ailleurs si le système des autoroutes à péage est encore valable. Une route express à deux chaussées, qu'on peut perfectionner au fil des années par des échangeurs, serait sans doute préférable.

• D'ILE DE FRANCE : le parc de loisirs de l'île Saint-Denis ouvert au public

Le parc de loisirs de l'île Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) vient d'être inauguré par Georges Valbon, président du conseil général. Une première tranche de 11 hectares est ainsi ouverte au public.

Le projet porte sur une surface totale de 25 hectares. Il avait été adopté par le conseil général en juin 1977. Ce parc de loisirs vient compléter celui de Villeneuve-la-Garenne, sur l'autre rive de la Seine. Une base nautique est prévue dans la deuxième tranche. Les habitants du nord-est de Paris disposent maintenant d'un lieu de détente au milieu de la verdure.

• DE BRETAGNE : où s'implanter dans les Côtes-du-Nord ?

Comment se répartissent les entreprises agro-alimentaires, celles du cuir, du bois et de l'ameublement ? Quelles liaisons ferroviaires, routières ou aériennes ? Où s'implanter à 10 francs le mètre carré ?

Toutes les réponses à ces questions sont apportées dans la plaquette que vient d'éditer le comité d'expansion économique des Côtes-du-Nord. En lisant cet ouvrage, les industriels désireux de s'implanter dans ce département n'ignoreront plus rien de l'environnement économique. Tous les secteurs d'activité y sont répertoriés, ainsi que les zones d'aménagement et les disponibilités en logement ou les aides au développement régional.

Une adresse : Comité d'expansion économique des Côtes-du-Nord, 6, place du Général-de-Gaulle, 22000 Saint-Brieuc.

Après le 42e Congrès HLM

Le logement : une priorité nationale

Fier de son métier...

TRENTE-SEPT ans. Le regard bleu, Daniel Asseray, directeur de la société anonyme nantaise d'HLM Havre-Atlantique (qui gère plus de 3 000 logements individuels et collectifs) avoue en souriant qu'il correspond bien au profil que François Bloch-Lainé donne des maîtres d'ouvrage : la plupart sont des hommes sans diplômes.*

« Je n'ai que le bac et une formation d'animateur de quartier. »

Un militantisme qui l'a un jour conduit aux HLM et au poste de directeur qu'il occupe depuis 1973. Les problèmes? Il fallait d'abord loger, et en quantité, à cause de la demande pressante de l'agglomération nantaise.

« Mais, ici, nous n'avons pas attendu les très intéressantes propositions du Projet HLM de 1979 en matière de qualité de l'habitat social, pour agir. » *La preuve? Il embauche à plein temps dès 1976 un thermicien, chargé d'étudier des possibilités d'économies d'énergie pour diminuer les charges qui paniquent les familles. On le prend alors pour un fou. Aujourd'hui, il « prête » son thermicien aux organismes sociaux voisins.*

Ses doutes? Que ce 42e Congrès HLM de grandes espérances ne soit un jour retenu comme celui des illusions perdues. « Tant qu'on ne permettra pas réellement aux locataires de s'approprier réellement leur logement, de se sentir bien chez eux, on n'avancera pas. Actuellement, grâce aux changements intervenus on mange de l'espoir à belles dents, mais le noyau reste dur : le passage à l'acte, quand et comment se feront-ils? »

A. R.

CENT VINGT-CINQ MILLE logements financés au second semestre 1981, dont quatre-vingt-dix mille aidés en accession à la propriété et trente-cinq mille en locatif; deux cent mille logements réhabilités en 1982.

En clôturant le quarante-deuxième congrès du mouvement HLM, qui s'est tenu à Lyon du 30 juin au 3 juillet, Roger Quilliot, ministre de l'Urbanisme et du Logement, a insisté sur un impératif majeur : le logement, une priorité nationale. Il n'est que temps de mettre fin à la ségrégation par le logement qui chasse hors des centre-villes les familles les plus défavorisées. Il est urgent que le plus grand nombre de ceux qui le désirent accède à la propriété. Il faut surtout proposer à tous, sans distinction, un logement de qualité.

Telles sont les grandes orientations fixées.

Tout en félicitant le mouvement HLM, dont il fait encore lui-même partie en tant que président de la Fédération nationale des offices d'HLM, de sa lutte contre vents et marées, pour une véritable politique sociale de l'habitat, le ministre a insisté sur le rôle exemplaire que les HLM auront à jouer, demain plus que jamais, dans la décentralisation et l'amélioration du cadre de vie.

Nul doute que les trois mille congressistes, qui étaient venus cette année à Lyon l'espoir au cœur — même si *« les HLM ne sont pas des courroies de transmission politiques »*, ainsi que le souligne leur président Albert Denvers — auront enregistré avec satisfaction cette déclaration, qui fait appel à leurs talents d'hommes d'expérience et de terrain. Ils ont également remarqué que le ministre qui attend beaucoup d'eux s'est particulièrement intéressé à leurs travaux. La motion finale, adoptée le matin même, mettait d'ailleurs bien en avant leurs deux exigences fondamentales : une politique de l'habitat social enfin digne de ce nom et surtout un effort pour réformer les graves problèmes fonciers, qui par la spéculation des terrains, entraînent une inflation considérable des coûts des logements.

Rigueur et vigilance

Si les HLM s'estiment heureux des récentes mesures déjà intervenues (revalorisation de l'allocation-logement, et de l'aide personnalisée au logement (APL), mesures sociales en faveur des familles, abandon du conventionnement, suppression de la contribution de 20 % au Fonds national de l'habitat (FNH) ils regrettent toutefois l'augmentation du taux des PAP (prêts à l'accession à la propriété) et se demandent si les recommandations de modération des hausses de loyers pourront effectivement être respectées.

Certains, comme Henri Harte, président de la Société de crédit immobilier des Landes et qui déclare connaître bien François Mitterrand, s'inquiète même de voir *« l'extrême croissance des taux d'intérêt »*.

Dans tous les cas, le mouvement HLM, fier de voir à des postes d'importance nationale certains des leurs, tels Roger Quilliot et Robert Lion, ex-délégué général et désormais directeur du cabinet du premier ministre, venu au congrès, tient à être vigilant et rigoureux. Il espère notamment que la nouvelle politique de l'habitat, qui devrait être celle de l'honnêteté budgétaire et de la transparence, sera menée à bien par le nouveau gouvernement.

Cela se fera notamment, selon eux, si on leur donne les moyens d'exercer réellement leur charge, grâce à un personnel suffisant par exemple, et si on fait tout pour une activité régulière du bâtiment.

Le gouvernement serait d'ailleurs prêt à mettre sur pied des contrats Etat-offices d'HLM pour donner à ceux-ci — qu'ils soient offices publics, sociétés anonymes, coopératives de crédit immobilier, ou OPAC — un maximum de pouvoirs. Le mouvement HLM, conscient que ces mesures peuvent prendre du temps, espère qu'elles interviendront quand même rapidement.

Anita RUDMAN

Jobs d'été pour les jeunes

La CFDT : attention aux patrons exploiteurs !

JEUNES qui cherchez un job pour l'été, prenez garde ! Le travailleur saisonnier est en effet trop souvent considéré comme taillable et corvéable à merci : heures supplémentaires non rémunérées en fonction des dispositions légales, absence de contrats d'embauche clairs, repos hebdomadaire insuffisant, tel est fréquemment le lot quotidien des jeunes lorsqu'ils ont trouvé « un petit boulot d'été ».

C'est justement pour informer ces travailleurs saisonniers que l'Union régionale de la CFDT de Bretagne a lancé cette année une campagne qui s'est notamment traduite par des distributions de tracts à la sortie des salles d'examen du bac, du BEP et du CAP.

« Il n'y a pas de législation spéciale pour les saisonniers : code du travail et conventions collectives s'appliquent à tous les salariés », explique-t-on à la CFDT. Cette réalité, pour évidente qu'elle soit, n'est pourtant pas toujours perçue comme telle par une bonne partie des saisonniers.

Embauche, durée du travail, repos et salaires, sur tous ces points, la CFDT Bretagne à tenu à rappeler les principaux éléments qu'il faut connaître : en matière d'embauche, outre la visite médicale préalable, il est indispensable qu'une lettre d'embauche précise salaire, horaires et jours de repos. Dans bien des cas, en effet, aucun document écrit n'est fourni, alors qu'un accord oral contracté avec l'employeur est contraire à la législation.

La durée du travail est sans doute l'élément pour lequel les choses doivent être les plus claires. Au-delà de 40 heures hebdomadaires, on entre dans le domaine des heures supplémentaires. Encore faut-il noter qu'en dessous de dix-huit ans, l'horaire maximal est de 8 heures par jour et 40 heures par semaine et que le travail de nuit (entre 22 heures et 6 heures) est interdit. Pour le repos, l'employeur doit s'engager à accorder 24 heures consécutives au moins dans la semaine. Enfin, le salaire ne peut être inférieur au SMIC.

« Il faut faire sortir de la tête des gens l'idée selon laquelle le patron peut faire ce qu'il veut quand il embauche des travailleurs saisonniers », conclue la CFDT.

Loïc PERCEVAL

Boussac

Trois mois pour trouver une solution

Survenant après celle d'Antoine Willot, la démission, vendredi 3 juillet, de Jean-Pierre Willot, PDG de la Belle Jardinière et du Bon Marché, cette dernière étant une des « bonnes affaires » du groupe Agache-Willot, confirme la prise en main quasi totale des activités des quatre frères Willot par Me Chassagnon, administrateur judiciaire, nommé par le tribunal de commerce de Lille.

Samedi 4 juillet, des rumeurs circulaient selon lesquelles la police de l'air et des frontières aurait reçu des consignes pour vérifier le contenu des bagages des frères Willot au cas où ceux-ci voudraient quitter le territoire français. Interrogés, les services de la police de l'air et des douanes ont démenti cette information.

NI fermeture d'usine, ni licenciement, ni vente d'actifs industriels : pendant trois mois, Boussac-Saint-Frères (BSF) va poursuivre « normalement » ses activités. Telles sont du moins les garanties que les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC) ont reçues lors de leur entretien, vendredi 3 juillet, avec Jean Auroux, ministre du Travail.

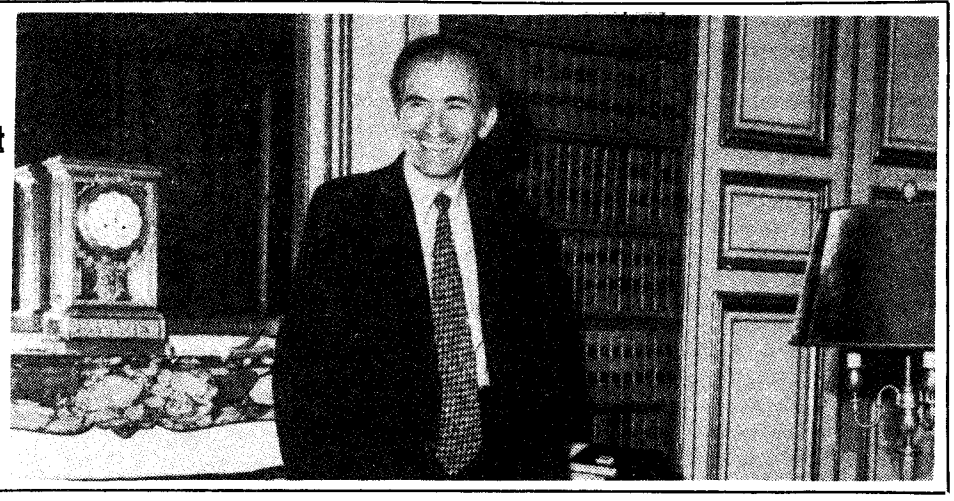
Pendant ces trois mois, une commission d'experts sera mise en place pour établir le plan financier et industriel du groupe. Ses conclusions serviront de base à l'élaboration de solutions permettant *« une cohérence industrielle »* de BSF, dans le cadre d'une politique globale de relance de l'industrie textile. Dans l'immédiat, ont rappelé les organisations syndicales, les problèmes de trésorerie seront réglés en mettant toutes les entreprises du groupe Agache-Willot à contribution avant de recourir éventuellement à des subventions de l'Etat (*Combat socialiste* du 4 juillet).

De son côté, le ministre du Travail a précisé dans un communiqué que *« l'objectif du gouvernement est de permettre la poursuite, dans les meilleures conditions, de l'activité du groupe »*. En attendant les résultats de l'expertise industrielle, sociale et financière, *« les dispositions seront prises pour que les approvisionnements reprennent immédiatement, de sorte qu'ait lieu un redémarrage rapide des usines actuellement en chômage technique, notamment dans les Vosges, et pour permettre au groupe de fonctionner en l'état »*.

Le même jour, à Lille, les créanciers-fournisseurs, sous-traitants, prestataires de services de BSF ont décidé de se constituer en association afin de défendre leurs intérêts, face aux syndics qui administrent désormais la société en règlement judiciaire. Pour eux, une urgence : le paiement des livraisons qu'on leur demande actuellement de faire pour que les entreprises continuent à « tourner ».

Fiterman : premier contact avec la presse

Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des Transports, a présenté les membres de son cabinet à la presse lors de son premier contact avec les journalistes.

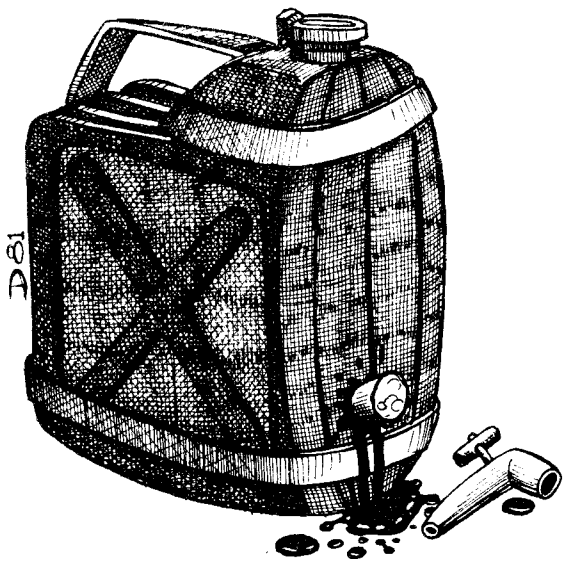


Après la décision de la CFP de suspendre ses approvisionnements de pétrole

Le Mexique veut fermer ses portes aux industriels français

A la suite de la décision de la Compagnie française des pétroles de suspendre provisoirement ses enlèvements de pétrole au Mexique, les autorités mexicaines ont annoncé samedi qu'elles retiraient aux entreprises françaises toute participation dans les projets de développement de l'économie mexicaine.

CETTE suspension d'achat (pendant un trimestre et renouvelable) de 100 000 barils/jour (5 millions de tonnes/an) de la CFP à la société nationale mexicaine Pemex est motivée par un excédent de stocks (faisant suite à une baisse de la consommation générale) et par la hausse en dollars du prix du baril mexicain, qui a pris effet le 1er juin.



Manque de coordination

Le contrat que la CFP avait en février 1979 signé avec la Pemex autorisait la compagnie française soit à réduire, soit à suspendre provisoirement ses approvisionnements. S'il est en effet habituel de prévoir dans les termes des contrats une certaine souplesse dans les enlèvements, il est en revanche tout à fait regrettable qu'il n'y ait pas eu de coordination entre les dirigeants de la CFP, le Quai d'Orsay et les ambassades intéressées.

Les milieux d'affaires français opérant au Mexique ont appris la décision du gouvernement mexicain, qui apparaît comme une sanction, avec consternation, indique-t-on sur place. Les projets de développement concernés sont le métro, la production automobile et les réacteurs nucléaires. Il s'agit en effet de la construction de la troisième phase du réseau de la capitale pour laquelle un protocole d'accord signé en février dernier prévoyait la livraison de vingt-cinq trains ainsi que la construction d'un métro dans la ville de Monterrey.

Dans le cadre de la participation de la France au programme de développement nucléaire mexicain, risque également d'être touchée l'installation d'une usine de 2 000 mégawatts.

L'expansion éventuelle de l'usine Renault pour la fabrication notamment de pièces d'équipement destinées au marché américain pourrait aussi faire les frais de la décision mexicaine. Enfin plusieurs autres projets sont menacés : comme le montage d'une usine de protéines, l'installation de laminoirs, ainsi que l'exposition internationale agro-alimentaire prévue en août prochain et dans laquelle les Français étaient bien placés.

Un avertissement pour les autres

Pour l'heure, les autorités françaises sont à la recherche d'une solution pour maintenir les relations entre les deux pays (4 milliards de francs). Claude Cheysson, le ministre des Relations extérieures, et Pierre Dreyfus, le ministre de l'Industrie, doivent recevoir mardi l'ambassadeur du Mexique à Paris, Flores de La Pena.

Il est encore prématuré pour dire si le gouvernement mexicain va appliquer à la lettre sa décision. Son initiative prise à l'encontre des industriels français est en tout cas un avertissement politique à l'égard des autres compagnies pétrolières qui ont déjà ou s'apprêteraient à imiter la CFP. L'Amérique (Exxon), le Japon, la Suède ont ainsi déjà réduit leurs approvisionnements et d'autres clients pourraient en faire de même. Si l'on rappelle que les exportations de pétrole représentent 65 % du total des exportations, et que le pétrole est à la base de tout le développement de l'économie mexicaine, on comprend que le gouvernement de Lopez Portillo ait été contraint de mettre ses clients étrangers face à leurs responsabilités. Le Mexique est en droit d'attendre une relative réciprocité de la part de pays industrialisés, bien contents de faire appel à lui quand d'autres leur faisaient cruellement défaut. Ce fut le cas notamment au moment du début du conflit entre l'Iran et l'Irak et de la rupture des approvisionnements pétroliers avec Bagdad, qui était alors notre deuxième fournisseur. Des aménagements sont donc sûrement possibles.

CII-HB: Brûlé «démissionné»



Maxime Bonnet, nouveau PDG de CII-H-B.

PAR six voix sur onze, le conseil d'administration de CII-Honeywell-Bull, réuni vendredi soir, 3 juillet, a démis Jean-Pierre Brûlé de ses fonctions de PDG du premier constructeur français d'ordinateurs. Il est remplacé par Maxime Bonnet, précédemment directeur général de l'entreprise.

Victoire donc pour Saint-Gobain et son PDG Roger Fauroux qui avait demandé, la semaine dernière, la démission de Jean-Pierre Brûlé (*Voir* Combat socialiste *du 4 juillet).* Saint-Gobain contrôle CII-HB par l'intermédiaire de la Compagnie des machines Bull. De son côté, l'intersyndicale (CGT, CFDT et CGC) de CII-HB demande la nomination d'un commissaire du gouvernement auprès du conseil d'administration.

Dans une lettre adressée vendredi dernier au premier ministre Pierre Mauroy, ainsi qu'à Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, et à Pierre Dreyfus, ministre de l'Industrie, les organisations syndicales demandent une intervention de l'Etat *« pour stopper les manœuvres de Saint-Gobain et de la société américaine Honeywell »* qui risquent de *« porter un coup très grave à l'avenir de l'informatique française ».*

CGT : André Sainjon proteste contre les récentes hausses de prix

ANDRE SAINJON, membre de la Commission exécutive de la CGT, a affirmé dimanche à Contes (Alpes-Maritimes), que *« les dernières augmentations du gaz et de l'électricité, ou encore de l'essence, font apparaître chez de nombreux travailleurs la crainte de voir rapidement avalées les premières mesures sociales prises pour le SMIC et les allocations familiales ».*

Prenant la parole à l'occasion de la fête de l'union départementale CGT des Alpes-Maritimes, A. Sainjon a ajouté : *« La logique des augmentations de prix, mise en pratique par l'ancien pouvoir, doit être révisée si l'on ne veut pas compromettre la relance de la consommation populaire, mais, dans le même temps, il est nécessaire que, partout dans les entreprises, les travailleurs exigent des patrons la revalorisation des salaires, et notamment des plus bas ».*

Durée du travail

Le patronat entre dans la danse

La négociation sur la durée du travail ne devait s'engager vraiment que ce lundi 6 juillet au siège du CNPF. Au centre des débats, le texte très ouvert du CNPF, remis vendredi dernier aux organisations syndicales. Mais tout reste à faire.

Le document sans périphrase du patronat ne fait que lister les chapitres de discussion tant au niveau national qu'au niveau des branches, avec quelques impasses toutefois — pas de discussion prévue sur le contrôle syndical de l'aménagement des horaires —, mais rien qui puisse justifier, pour aucune centrale, une sortie de jeu.

ON est entré, ce matin, dans le vif du sujet : les syndicats devaient demander au patronat quelques explications à propos de son texte qu'ils ont reçu vendredi. Un texte très ouvert, qui témoigne de la volonté du patronat d'engager sérieusement la négociation. Un texte aussi où chacun retrouve les siens.

D'abord FO, avec une ligne sur l'allongement des congés payés. Puis la CGT, avec la diminution de la durée légale du travail. La CFDT également, avec un programme chargé et précis de discussions au niveau des branches professionnelles. La CFTC, avec la réduction des équivalences. Enfin, la CGC (CFE-CGC), puisqu'il sera discuté de l'*« application des mesures aux cadres forfaités ».*

Le CNPF ne s'est pas oublié non plus. Si le patronat prévoit au niveau national une discussion sur les mesures de réduction, il compte aborder parallèlement le détail de mesures d'assouplissement, avec la création d'un contingent annuel d'heures supplémentaires, la fixation d'une durée collective annuelle et la possibilité de moduler la durée légale hebdomadaire au cours de l'année.

L'objet de la séance de lundi devait être de remplir les cases, à condition que les syndicats soient d'accord sur le principe, et de s'entendre également sur les axes de discussions proposés par le CNPF au niveau des branches.

A première vue, estimait-on à FO, avant que ne débute la séance, *« il y a des ouvertures, et la partie est jouable », « il faut chiffrer maintenant ».* Pour la CFE-CGC, ce texte apparaît intéressant : *« Il ne fixe de butoirs ni dans un sens ni dans l'autre, et il n'y a rien d'excessivement choquant. »* Mais la centrale estime souhaitable la recherche d'un front syndical commun.

Faudra-t-il nécessairement remplir toutes les cases au niveau national, ou y revenir par la suite? Les syndicats n'ont pas tous fait leur religion sur ce point. Sans doute pour ne pas bloquer la discussion à ce niveau, le CNPF a évacué certains chapitres comme les *« compensations pécuniaires »* à l'échelon des branches.

En revanche, tout le monde sera d'accord sur la démarche commune auprès des pouvoirs publics, dont le CNPF attend un dédommagement pour compenser l'*« aggravation des coûts ».*

C. M.

BREF

• **La société** « L.-N. Industries Electroniques », qui emploie quatre-vingt-trois salariés à Gaillard (Haute-Savoie), vient de déposer son bilan. Cette société, à capitaux suisses, possède deux départements : l'un de finition de briquets de luxe et un secteur électronique qui sous-traitait des ensembles pour la société Honeywell Buil.

• **Les 680 salariés** de la société Saint-Etienne-Machine-Outil ont défilé samedi 4 juillet dans les rues de la ville, à l'appel de la CFDT, la CGT et la CGC, pour protester contre le non versement par la direction des salaires

• **Les 230 ouvrières** de l'usine d'habillement Mavest à Ambazac (Haute-Vienne) sont en grève depuis le 29 juin à l'appel de la CGT afin de protester contre la décision de la direction d'incorporer les primes dans le salaire, façon, selon le syndicat, de *« tourner la récente augmentation du SMIC ».*

L'ex-Rhodésie à la conquête de l'indépendance économique

Des soldats laboureurs construisent le Zimbabwe

Lorsque le Zimbabwe fait la « une » des journaux, c'est au sujet des soubresauts de l'indépendance. Certes les affrontements entre les partisans du premier ministre Mugabe et de son ancien rival Nkomo n'ont pas entièrement cessé.

Mais, en même temps, le Zimbabwe construit son avenir. C'est ainsi qu'il a commencé de lever une véritable armée de soldats laboureurs.

L'EMBRYON de cette armée pacifique est formé à l'Institut agricole de Kushinga-Phikelela, sous la devise « réconciliation avec la terre ». Ils sont soixante-quinze anciens combattants de la ZANLA et de la ZIPRA, les deux factions de l'armée de libération hier encore opposées, à avoir été sélectionnés pour former le groupe pionnier de l'Institut.

Ils ont troqué leurs fusils pour des socs de charrue, et sont désormais unis dans une lutte commune, à la conquête de l'indépendance économique. « *Ce n'était qu'une idée en novembre dernier* », explique le président du Zimbabwe, Canaan Banana, fondateur de l'Institut. « *En l'espace de trois mois la vision présidentielle d'un centre permanent de formation agricole pratique est devenue une réalité.* » Le président ne s'est pas contenté d'en concevoir l'idée. Il a recruté personnellement le conseil d'administration, les instructeurs et les étudiants. Il a trouvé le site, a conçu les plans et a procédé aux appels de fonds nécessaires au financement de la construction.

Douze mois

L'Institut est installé sur neuf cents hectares de riches terres rouges, à environ 90 kilomètres au sud-est de Salisbury, près de Marandellas. On y enseigne la théorie et la pratique de l'agriculture, de l'élevage et de la gestion agricole. A la fin du cours accéléré de douze mois, commencé en février, un certificat en agriculture sera octroyé aux étudiants. Ils pourront alors se joindre aux communautés rurales les plus reculées du pays et enseigner aux petits paysans les techniques modernes de l'agriculture et de l'élevage. D'autres auront pour tâche de créer des coopératives agricoles qui serviront de modèles aux agriculteurs. L'objectif est de rendre les communautés rurales auto-suffisantes afin que la totalité de la production des grandes fermes commerciales du pays puisse être exportée, assurant ainsi l'entrée de devises étrangères dans le pays (actuellement cinq mille six cents fermiers détiennent la majeure partie des meilleures terres du pays).

Les étudiants constituent la main-d'œuvre de l'Institut, leur travail est productif : aussi inscription, nourriture et logement sont-ils gratuits. Quatre mois après le début des cours, la ferme élève trois mille poulets et pondeuses et seize vaches laitières qui produisent environ cent cinquante litres de lait par jour, les jardins potagers suffisent à la consommation journalière de l'Institut.

Réinsérer les guérilleros

L'Institut envisage de multiplier ses activités au fur et à mesure des besoins : on étudie déjà la possibilité d'un cours spécialisé pour les administrateurs ruraux, et l'ouverture aux étudiants des pays voisins, notamment du Mozambique. Mais les places sont limitées : à partir de 1982, l'Institut pourra accueillir deux cents étudiants et huit mille demandes d'inscription ont déjà été reçues.

Cette expérience a attiré le soutien et l'attention du pays tout entier. En janvier, l'Institut a fait la « une » des journaux du pays : le premier ministre adjoint, Simon Muzenda, prit la tête d'un groupe de ministres qui, en bleus de travail, binettes en main, passèrent une journée à défricher le terrain à bâtir.

Des hommes d'affaires du pays, des organismes religieux et autres se sont intéressés au projet et ont participé au financement. En mai, plus d'un million de dollars zimbabwéens avaient été rassemblés (huit millions de francs), la plupart de ces fonds ont servi à la construction des dortoirs, des classes et des logements des instructeurs.

D'autres projets

Kushinga-Phikelela est un institut de formation permanente destiné à la réinsertion des anciens guérilleros, mais aussi aux anciens réfugiés, aux civils des zones rurales et aux soldats de l'armée nationale du Zimbabwe qui ont été sélectionnés pour participer à « l'opération semence » (un programme gouvernemental de réhabilitation des zones rurales totalement désorganisées par la guerre).

Le premier ministre Robert Mugabe voit dans Kushinga-Phikelela un projet qui marque à sa façon la continuation de la lutte armée, et une mise en pratique des objectifs nationaux de réconciliation, unité, indépendance économique, labeur et développement rural.

Après la proposition de référendum du roi Hassan II

Sahara: la fin de la guerre est-elle possible?

La paix est-elle vraiment proche au Sahara occidental où le conflit entre Rabat et le Polisario fait rage depuis six ans? Le principe d'un référendum d'autodétermination a bien été accepté par le Maroc.

Mais tout dépendra des modalités pratiques d'une telle consultation. En tout cas, le cessez-le-feu n'est pas encore en vigueur.

IL y a un mois, deux hommes d'Etat étaient isolés sur le continent africain : Kadhafi, à cause de l'intervention libyenne au Tchad, et Hassan II, en raison de l'occupation du Sahara occidental par le Maroc. Ces deux hommes se haïssaient ouvertement. Or, à la veille du sommet de l'OUA à Nairobi, ils se sont réconciliés de manière spectaculaire. Résultat : ils ont tous deux été confortés à Nairobi. Kadhafi n'a pas été condamné au Tchad et deviendra président de l'OUA, l'an prochain, lors du sommet qui se tiendra à Tripoli.

Quant à Hassan II, sa position diplomatique s'est considérablement améliorée. L'OUA a décidé de mettre sur pied un comité de mise en œuvre doté de pleins pouvoirs, composé des pays suivants : Guinée, Kenya, Mali, Nigeria, Sierra Leone, Soudan et Tanzanie. Ce comité sera chargé de mettre en œuvre, avant la fin d'août, les modalités relatives à l'instauration d'un cessez-le-feu ainsi que l'organisation d'un référendum, qui se fera sous le contrôle de l'OUA et de l'ONU.

Un référendum « bidon »

Pour les observateurs, il ne fait aucun doute que la résolution de l'OUA est favorable au Maroc. En effet, il n'est pas fait mention du Polisario. En outre, l'organisation du référendum n'est pas subordonnée au retrait préalable des troupes marocaines. Dans ces conditions, l'autodétermination des Sahraouis peut-elle être réelle? Sans compter que nul ne sait quelle sera la nature des questions posées au peuple sahraoui.

Au lendemain du scrutin, la presse marocaine a d'ailleurs pavoisé. Pour l'*Opinion*, organe de l'Istiqlal, « *il est clair que le Maroc n'a à faire, dans cette question créée de toutes pièces, qu'à la seule Algérie* », en précisant que, selon l'OUA, seules ces deux parties doivent négocier le cessez-le-feu et les modalités d'organisation du référendum.



Le peuple sahraoui a fêté, en février 1981, le cinquième anniversaire de la fondation de la République arabe sahraouie démocratique. (Photo Sygma)

Le scepticisme sahraoui

Il est évident que l'Algérie et, à fortiori, le Polisario, ne l'entendent pas du tout de cette oreille. Les Algériens, s'ils se félicitent du changement apparent d'attitude du roi, sont formels : « *Nous n'accepterons pas un référendum « bidon » qui aurait pour seule finalité de ratifier le fait accompli de l'occupation marocaine* ». Ils craignent au surplus que la résolution de l'OUA ne démobilise les maquisards du Polisario.

Celui-ci, de son côté, ne cache pas son scepticisme devant l'évolution de la position marocaine. Il redoute que le roi « truque » le scrutin au moins dans le nord du Sahara, dit le « triangle utile », récemment protégé par une ligne fortifiée, dite ligne « Hassan II ». Un micro-Etat sahraoui, au sud du territoire, dénué de ressources, n'est pas envisageable pour eux. Mais ne risquent-ils pas d'être sacrifiés? Déjà, la Libye et la Mauritanie se sont réconciliées avec le Maroc. Seule l'Algérie leur reste fidèle.

Le rapport de forces, cependant, semble avoir changé en faveur de Rabat, qui cherche depuis des années à mettre fin à une guerre coûteuse, sans perdre la face. Le revirement de Tripoli est-il pour autant total? Kadhafi est tellement changeant que tout est possible. Pour le moment, en tout cas, le Polisario continue d'utiliser les armes fournies par la Libye.

Alain GARABIOL

ALGERIE
Prochain remaniement

Un remaniement du gouvernement algérien est prévisible dans les prochains jours, à la suite des changements intervenus jeudi au bureau politique du Front de libération nationale (FLN), estime-t-on à Alger.

Deux personnalités cambodgiennes à Paris

Le prince Sihanouk est aujourd'hui «démodé»

DEUX personnalités du régime cambodgien de Heng Samrin, le docteur My Samedi, doyen de la faculté de médecine de Phnom Penh, et Phlech Phiroun, présidente de la Croix-Rouge du Kampuchea, estiment que le prince Sihanouk ne représente « plus rien » pour le peuple cambodgien.

Les deux personnalités, qui ont séjourné à Paris, à l'invitation de la Croix-Rouge française, ont déclaré à l'AFP, en apprenant que le prince Sihanouk devait être reçu par le ministre des Relations extérieures que « *personne n'est indispensable* » Phlech Phiroun, qui était déjà présidente de la Croix-Rouge du temps du régime du général Lon Nol, a ajouté : « *Sihanouk, c'est démodé* ».

Interrogé sur la Conférence internationale sur le Cambodge, prévue à la mi-juillet, à New York, sous les auspices des Nations unies, ils ont estimé que cette réunion est « *une ingérence* » dans les affaires intérieures du Cambodge.

Phlech Phiroun et My Samedi, ancien médecin de la famille royale cambodgienne, sont aujourd'hui députés de Phnom Penh à la nouvelle Assemblée nationale khmère, bien que non membres du Parti populaire révolutionnaire du Kampuchea (communiste). « *Nous sommes en France,* ont-ils indiqué, *pour resserrer nos liens avec les organisations humanitaires françaises. Dans ce cadre,* ont-il indiqué, *nous avons été reçus au siège du Parti socialiste français en plus des contacts que nous avons eus avec la Croix-Rouge française, le Secours populaire français, le Secours catholique et d'autres organisations.* »

Bien que le gouvernement français ne reconnaisse pas le régime de Heng Samrin, My Samedi a émis l'espoir que le Cambodge reçoive une aide humanitaire de la France, notamment dans le domaine médical. Le doyen de la faculté de médecine de Phnom Penh a souligné à cet égard que l'enseignement dans sa faculté était en français.

Enfin, Phlech Piroun a affirmé avoir obtenu un succès au cours du voyage en Europe qui la conduit en Suisse, en Bulgarie, en Suède et en France : la Croix-Rouge du Kampuchea a été invitée officiellement comme observateur à la Conférence internationale des ligues de la Croix-Rouge qui se tiendra à Manille en novembre.

Week-end d'émeutes raciales en Angleterre

Week-end d'émeutes en Angleterre : Pakistanais de Southall (banlieue ouest de Londres) et Noirs de Liverpool se sont violemment affrontés à la police britannique. Pendant ce temps, les grèves de la faim continuent en Irlande du Nord. Les plaies de la colonisation anglaise sont encore bien ouvertes.

LUNDI matin à l'aube, après une deuxième nuit d'émeutes à Liverpool, au cours de laquelle la police avait été débordée, les incidents semblaient être moins violents. Dimanche soir, une centaine de jeunes Noirs, auxquels s'étaient joints des Blancs, ont érigé des barricades à Toxteth (quartier noir de Liverpool) et les ont incendiées ainsi que des voitures proches. Ils ont assailli les policiers de projectiles, cocktails Molotov, briques, etc.

Déjà, dans la nuit de samedi à dimanche, des jeunes en majorité noire s'étaient affrontés avec les policiers. Il y avait eu une cinquantaine de blessés. Mais dimanche soir, le quartier a connu une véritable situation d'émeute. Après avoir construit des barricades, les jeunes, visages masqués par des cagoules, ont mis le feu à plusieurs magasins. « *Il y a tant d'incendies qu'on y voit comme en plein jour* », a déclaré un policier lundi matin très tôt.

Un immeuble s'est écroulé. Les heurts ont été extrêmement violents : à un moment, une autopompe des pompiers qui aspergeait les manifestants a été prise d'assaut. Les jeunes ont bloqué l'accélérateur du véhicule et l'ont lancé sur les policiers. Il a percuté un panneau et pris feu.

Pendant quelques heures, les policiers ont totalement perdu le contrôle de la situation, malgré des renforts arrivés du comté voisin. Plus d'une centaine d'entre eux ont été blessés.

A Londres

A Southall, dans le sud-ouest de Londres, deux cents skinheads (crânes rasés), croix gammées sur le blouson et godillots militaires au pied, ont envahi le quartier vendredi, en fin d'après-midi, bousculant les gens de couleur et criant des injures racistes. La bagarre a commencé lorsqu'ils ont distribué des tracts en faveur de la « croisade nationale blanche ».

L'avantage a finalement été pour les jeunes Indiens et Pakistanais, supérieurs en nombre. La police n'est arrivée que tard. Un appel anonyme l'avait prévenue du risque de provocations racistes, mais à 3 kilomètres de Southall.

Les fascistes

D'après les responsables locaux, ce genre d'incidents était prévisible. « *J'ai toujours dit que si on laissait le Front national ou tout autre groupe raciste se rendre à Southall, alors ce serait l'enfer* », a rappelé Sydney Bidwell, député travailliste de Southall.

« *Les incidents qui avaient provoqué la mort de Blair Peach* (un enseignant néo-zélandais tué au cours d'une manifestation du Front national en 1979 à Southall) *avaient déjà été provoqués par des éléments extérieurs.* »

L'association des jeunes de Southall a accusé la police d'avoir mal maîtrisé la situation et d'avoir protégé les skinheads : « *Ils portaient des badges du Front national et s'abritaient derrière les rangs des policiers d'où ils jetaient des pierres à la foule.* »

A Southall, à Liverpool ou à Brixton où en avril dernier, trois nuits d'émeutes avaient opposé les jeunes Jamaïcains aux bobbies, les heurts raciaux mettent en évidence les problèmes d'insertion de la population de couleur qui est victime de nombreuses discriminations sociales. De plus, le fort taux de chômage en Grande-Bretagne (10 % de la population active) favorise une remontée du racisme.

Pendant ce temps, en Irlande du Nord, la commission Justice et Paix de l'église catholique irlandaise s'est rendue trois fois au cours du week-end à la prison de Long Kesh pour parler très longuement avec les prisonniers républicains. Ces pourparlers pourraient déboucher sur un compromis qui devrait être le plus rapide possible : lundi, Joe McDonnell en était à son cinquante-neuvième jour de jeûne.

Afghanistan : rencontre Gromyko-Carrington à Moscou

LORD Carrington, en sa qualité de président en exercice du Conseil des ministres de la CEE, devait rencontrer lundi à Moscou Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, pour tenter de le persuader de la nécessité de parvenir rapidement à un règlement « *satisfaisant pour tous* » du problème afghan. Cette visite a essentiellement pour objet de discuter du projet de conférence internationale sur l'Afghanistan proposé récemment par les Dix.

C'est la première fois que le Kremlin accepte de prendre en considération une démarche officielle de la diplomatie occidentale. Cependant, l'agence Tass a rejeté l'idée d'une conférence internationale.

Pologne

L'URSS n'abandonne pas la menace d'intervention

MOSCOU souffle le chaud et le froid sur la Pologne. Rassurant à certains égards, le communiqué final établi à Varsovie dimanche à l'issue de la visite d'Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères soviétique, apparaît aussi inquiétant.

Le texte est consacré à redéfinir les responsabilités internationales de l'URSS, de la Pologne et de la communauté des Etats socialistes. Il ne porte pas d'appréciation sur la situation intérieure polonaise.

D'un côté, il y est dit : « *La défense des acquisitions socialistes en Pologne est inséparable de l'indépendance et de la souveraineté de l'Etat polonais, de sa sécurité et de l'inviolabilité de ses frontières.* » Voilà qui paraît rassurant. Mais aussitôt après avoir souligné que « *ces questions revêtent une importance vitale pour la Pologne et toute la communauté socialiste* », le communiqué ajoute : « *Des milieux occidentaux intensifient leur campagne hostile contre les pays socialistes, et s'efforcent d'exploiter les événements de Pologne... Ils escomptent que le développement de la situation en Pologne conduira à une modification du rapport de forces en Europe et dans le monde.* »

Voilà pourquoi la Pologne, mais aussi « *l'URSS, avec les autres pays socialistes, veilleront fermement à l'inviolabilité des frontières des pays socialistes en Europe définies après la dernière guerre* ».

Autrement dit, il faut comprendre que si l'URSS intervient militairement ou autrement en Pologne (comme c'est le cas par les pressions exercées aujourd'hui), c'est sous prétexte de garantir l'inviolabilité des frontières polonaises contre l'Occident.

Le passage suivant du communiqué sur l'Afghanistan justifie une telle interprétation : les gouvernements de Moscou et de Varsovie répètent qu'ils sont pour une solution politique, mais affirment qu'elle « *ne peut intervenir qu'avec la cessation des activités agressives entreprises de l'extérieur* » contre l'Afghanistan.

Par ailleurs, à Berlin-Est, l'agence ADN qualifiait, dimanche, d'« *extrêmement grave* » la situation en Pologne, notamment à cause des menaces qui pèseraient sur les frontières du camp socialiste. Des Polonais sont accusés de collaborer avec les services de renseignements de la RFA pour en revenir à « *une Allemagne dans les frontières de 1937* ».

Dans ce contexte, on peut se demander si les mots en faveur de la détente et du désarmement dans le communiqué polono-soviétique, ou l'appel dans le même sens « *pour sauver la paix* » adressé par le comité central du PC de l'URSS aux partis socialistes et social-démocrates européens, expriment une réelle volonté de paix (comme en est persuadé Willy Brandt de retour de Moscou) ou sont destinés à endormir nos craintes.

Pierre LI

Israël : le Likoud devance finalement les travaillistes

DÉCIDÉMENT, l'incertitude aura régné jusqu'au bout, lors de ces élections israéliennes. C'est finalement le Likoud de Begin qui arrive en tête, contrairement à ce qui était annoncé. Il obtient 49 sièges (43 aux élections précédentes), les travaillistes 47 (32), le Parti national religieux 6 (12), le parti Agoudath Israël (orthodoxes) 4 (5), le Parti communiste 4 (5), le parti Shinouy (centristes) 2 (15), le parti Tekhyi (extrême droite) 3 (2), le Tami, parti sépharade de l'ex-ministre des cultes, 3 (0), le parti de Dayan, le Telem, 2 (0) et le Parti des droits civiques 1 (1).

L'annonce, mardi matin, des résultats définitifs devrait déclencher des consultations accélérées pour la formation d'une coalition gouvernementale. Les délégations des partis seront invitées chez le chef de l'Etat Y. Navon. Il désignera sans doute Begin qui paraît mieux placé, compte tenu du soutien que lui apportent les partis religieux. La coalition Likoud-religieux totalise 61 sièges, soit un siège de plus que la majorité absolue...

Mais un obstacle subsiste : la répugnance de plusieurs dirigeants du Parti national religieux à siéger aux côtés de l'ex-ministre des cultes, qu'ils considèrent comme un renégat.

EN 24 HEURES

ESPAGNE
Nouvelle flambée de violence

Un lieutenant de l'armée espagnole et un garde civil ont été tués dimanche matin dans des attentats commis dans les provinces basques de la Biscaye et du Guipuzcoa.

Ces deux attentats s'ajoutent à la longue liste des actes de violence politique commis récemment au Pays basque. En quinze jours ont eu lieu huit attentats, causant la mort de six personnes.

Cette nouvelle flambée de violence, qui avait débuté le 22 juin avec un attentat mortel contre un colonel en retraite à Irun (Guipuzcoa), fait suite à une période d'accalmie de quatre semaines.

TUNISIE
Visite de Claude Cheysson

Le ministre français des Relations extérieures, Claude Cheysson, est arrivé dimanche soir à Tunis pour une visite officielle de 24 heures en Tunisie. A son arrivée à Tunis, C. Cheysson a souligné que sa visite était la première d'un ministre du gouvernement de Pierre Mauroy « *dans cette partie du monde* », et il a ajouté qu'il s'agissait là « *d'un symbole remarquable* ». Le chef de la diplomatie française a d'autre part déclaré que la France et la Tunisie avaient des « *motivations communes* » sur tous les grands sujets.

ITALIE
Taliercio assassiné par les BR

Le cadavre de Giuseppe Taliercio, le dirigeant de la Mondedison enlevé par les Brigades rouges le 20 mai dernier, a été découvert lundi près de Venise, annonce l'agence italienne ANSA. Les Brigades rouges avaient indiqué par un coup de téléphone anonyme à l'agence ANSA où se trouvait le cadavre. C'est la première fois que les Brigades rouges exécutent un de leurs otages depuis la mort d'Aldo Moro.

CUBA
Décès de l'ex-président Urrutia

L'ancien président cubain Manuel Urrutia est mort dimanche à l'hôpital Saint-Jean de New York. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. L'ancien président était hospitalisé depuis le 15 juin. On ignore les causes de sa mort. Urrutia avait été nommé président par FIdel Castro, en janvier 1959, après la chute de Fulgencio Batista, puis déposé en 1961 en raison de son opposition à l'installation d'un régime révolutionnaire.

IRAN
Sept nouvelles exécutions

Les autorités iraniennes poursuivent sans relâche la « chasse aux hypocrites », nom désormais officiel des « moudjahidine du peuple » (gauche islamique). Sept nouvelles exécutions ont été annoncées dimanche, en même temps que la fusillade qui avait suivi la découverte d'une de leurs cellules en plein centre de Téhéran. Quant à l'ex-président Abolhassan Banisadr, il sera exécuté s'il ne se repent pas auprès de l'iman Khomeiny à l'occasion du ramadan, a affirmé dimanche le juge du tribunal révolutionnaire de Téhéran, l'Hodjatoleslam Mohammadi Guilani.

PEROU
L'Eglise dénonce les tortures

La commission épiscopale de l'Eglise catholique péruvienne a dénoncé, dans un document publié dimanche, à Lima, l'utilisation de la torture lors des interrogatoires des terroristes présumés. Ce rapport, présenté par Mgr Luis Bambaren, président de la commission épiscopale d'action sociale (CEAS), fait état de violations des droits de l'homme au Pérou, et accuse la garde civile de torturer physiquement et mentalement les détenus.

Police

Copernic: le ton monte

La «piste espagnole» relance la polémique entre la base et la hiérarchie

EN publiant le nom de quatre suspects espagnols impliqués dans l'attentat de la rue Copernic — le 3 octobre dernier — le *Quotidien de Paris* a fait quelques remous. Le document sur lequel il s'appuyait pour étayer ses « révélations » provenait de la police espagnole.

Le comité Henri Curiel a aussitôt réagi et estimé « *indispensable d'exploiter sérieusement* » ces pistes. Les policiers de la brigade criminelle ont entendu depuis Santiago Sanchis y Bernat, détenu à Strasbourg pour recel de bijoux. Il semblerait que les enquêteurs n'aient pu retenir la moindre charge contre lui, le suspect niant toute participation à l'attentat et étant en mesure de fournir un alibi.

Santiago Sanchis a également été interrogé mercredi sur son emploi du temps en mai 1978, quand Henri Curiel fut assassiné. Là encore il paraît posséder un alibi que les policiers vont vérifier.

Lors de sa conférence de presse de jeudi, Bernard Deleplace, le secrétaire général de la FASP (voir *Combat socialiste* du 4 juillet), a expliqué aux journalistes qu'il avait obtenu ces renseignements sur la piste espagnole dès novembre. « *J'ai ramené d'Espagne à la suite d'un déplacement syndical dans ce pays un document photographique confirmant la piste espagnole de l'attentat perpétré contre la synagogue. J'ai remis ce document à Pierre Somveille, préfet de police qui s'est engagé à en parler à Christian Bonnet, ex-ministre de l'Intérieur.* »

Le lendemain, affirme Bernard Deleplace, *ce document a été déposé à la brigade criminelle de la police judiciaire, quai des Orfèvres, à la demande du préfet de police.* Cette information vient d'être contestée par la section syndicale des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la PJ. Cette dernière affirme que Bernard Deleplace, entendu effectivement par procès-verbal en novembre 1980, « *n'a jamais déposé de note relative aux auteurs supposés de l'attentat de la rue Copernic* ».

Le ton monte encore d'un cran entre les deux organisations policières. Il serait regrettable que la vérité n'y trouve pas son compte.

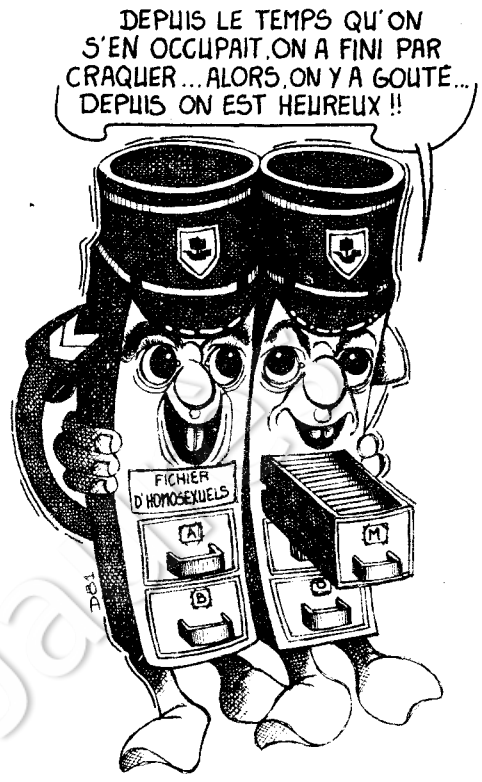
Carine LENFANT

Libertés

Marathon gay au Bois

Les militants homosexuels ont fêté dimanche leur «guérison légale»

Soigner, surveiller, ou punir : les militants homosexuels du Comité d'urgence antirépression homosexuelle (CUARH) ont bon espoir d'en finir avec cette triste alternative dans laquelle les enferment depuis longtemps les pouvoirs publics et le corps médical. Ils fêtaient, dimanche, dans le bois de Vincennes, leur « guérison » légale : la décision du ministère de la Santé de ne plus prendre en compte la classification de l'Organisation mondiale de la santé qui considère l'homosexualité comme une maladie mentale.



«*L'HOMOSEXUALITÉ doit cesser d'être considérée comme un délit* », déclarait François Mitterrand le 28 avril, lors de la rencontre organisée par *Choisir*. Une délégation socialiste est présente à la Marche pour les droits et libertés des homosexuels et lesbiennes, qui réunit plus de dix mille personnes, le 4 avril, à l'initiative du CUARH. Bien avant l'élection présidentielle, le ton était donné, celui du dialogue. Le CUARH appelait à battre les « *candidats homophobes* », Giscard et Chirac. Le vent de liberté qui souffle le 10 mai à la Bastille n'exclut pas les homosexuel(le)s, qui attendent, trente-six ans après, la libération manquée en 1945 : l'abrogation des mesures discriminatoires promulguées par le régime de Vichy...

Dès la nomination du premier gouvernement, les militants du CUARH entament un gigantesque marathon, qui les conduit de ministère en ministère. Quelques mesures concrètes sont prises rapidement : le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, dissout le Groupe de contrôle des homosexuels et promet la destruction des fichiers; les dossiers sont ouverts.

Certains de ces problèmes sont déjà largement connus du public, pour avoir été discutés, récemment dans les chambres alors dominées par la droite. C'est le cas de l'article 331, alinéa 2, du code pénal, interdisant les rapports homosexuels avant dix-huit ans (quinze ans pour les hétérosexuels) qui institue le « délit d'homosexualité » pour les mineurs comme pour leurs éventuels partenaires majeurs.

Autre cible du CUARH, la notion de « bonne moralité », qui sanctionne les homosexuels et lesbiennes dans le travail, et limite leur liberté d'expression.

Ou encore, le droit d'asile et la défense au niveau international des personnes persécutées en raison de leur orientation sexuelle, et l'extension au sexe et à l'orientation sexuelle de la loi antiraciste.

Si le CUARH est optimiste sur l'essentiel de ces points, la question de l'amnistie pour délit d'homosexualité reste en suspens; mais il semble probable qu'à défaut d'être intégrée dans le projet de loi du gouvernement, elle fera l'objet d'un amendement parlementaire.

Une ombre au tableau, toutefois : l'attitude de certains policiers, qui ne semblent pas toujours s'accommoder facilement du libéralisme recommandé par leur ministre. Pour empêcher la fermeture de bars, dans le IV[e] arrondissement de Paris, le CUARH a dû intervenir plusieurs fois auprès de la préfecture, pour qu'elle tire les oreilles à ses fonctionnaires récalcitrants.

Valérie MARANGE

Robert Faurisson condamné

LE professeur Robert Faurisson qui conteste l'existence des chambres à gaz dans les camps de concentration nazis a été condamné, vendredi, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris à trois mois de prison, 5 000 francs d'amende et 4 000 francs de dommages et intérêts envers la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) pour provocation à la discrimination, à la haine et à la violence raciale. Il a été condamné, en outre, à 4 000 francs d'amende pour diffamation raciale et à 6 000 francs de dommages et intérêts envers le Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour la paix (MRAP) et l'Amicale des déportés, qui s'étaient, toutes deux, portées partie civile.

Enfin, Charles Guillaume, directeur des éditions de la Vieille Taupe, et Robert Faurisson, sont condamnés, chacun, à 2 000 francs d'amende pour diffamation envers le professeur Léon Poliakov, qu'ils ont mis en cause dans le livre *Mémoire en défense* et qui obtient un franc symbolique de dommages et intérêts.

Robert Faurisson a fait appel des trois jugements.

Grève de la faim en prison

Soixante-dix détenus de la maison d'arrêt de Pontoise (Val-d'Oise) poursuivent une grève de la faim commencée samedi en solidarité avec trois surveillants sanctionnés pour « *propos injurieux envers supérieurs* ».

Les détenus entendent marquer par cet acte des revendications relatives aux libertés conditionnelles et aux dérisoires salaires des travaux effectués en prison.

Rouen : 1 500 logements pour les sinistrés

Mille cinq cents logements sociaux vont être proposés au trois cent cinquante personnes non encore relogées après l'interdit d'habitat qui avait frappé des immeubles HLM du quartier de la Grande-Mare à Rouen. Cette décision avait fait suite à un rapport d'expertise établi après l'incendie qui, le 6 mai dernier, avait coûté la vie à deux locataires

Navigation

«Cavo Cambanos»: l'heure des comptes

Après le dynamitage du pétrolier grec, la recherche des responsabilités commence

L'épave du *Cavo-Cambanos* n'est plus. Dimanche, en début d'après-midi, les hommes-grenouilles du commando d'intervention sous-marine *Hubert* ont réussi à placer des charges suffisantes pour neutraliser définitivement cet « *iceberg d'acier* » qui mettait en péril la navigation internationale et les côtes de Corse.

IL aura fallu monter une véritable opération de commando pour arrêter la folle dérive du *Cavo-Cambanos*. Chaviré, voici trois mois dans le port de Tarragone (Espagne) et abandonné par son équipage, cette « *bombe flottante* » a au gré du vent et des courants, fini sa route à cent milles nautiques (environ 185 kilomètres) au large de Bonifacio, au sud de la Corse.

L'opération de dynamitage aura nécessité des moyens considérables. Le 3 juillet, la préfecture maritime de Toulon, en liaison avec le ministère de la Mer, décidait l'intervention de la marine nationale. Quatre unités (la corvette *Dupleix*, le remorqueur de haute mer *Bisson*, le remorqueur *Abeille-Provence* et le bâtiment support des nageurs de combat *Poséidon*) prenaient en chasse l'épave et, profitant d'une accalmie dans la météo, coulaient ce qui restait du pétrolier fantôme.

Dimanche en fin d'après-midi, les 18 000 tonnes de naphte léger, un hydrocarbure relativement volatil, commençaient à former une nappe de deux kilomètres de long. Selon les milieux autorisés on estime que les soutes se videront totalement en une quinzaine de jours. En fonction de la progression du pétrole, la marine nationale et les services de protection pourraient envisager de le détruire par le feu.

L'affaire du *Cavo-Campanos* n'est pas finie pour autant. Une fois l'épave supprimée, il est nécessaire d'établir les responsabilités. Ce pétrolier de 175 mètres de long appartient à la société Ilectra Compania Naviera. Le propriétaire du tanker, dont le siège social se trouve au Pirée, a délibérément décidé d'abandonner le navire dès l'annonce de l'accident, laissant toutes ses prérogatives à ses compagnies d'assurances.

Les assureurs, une société norvégienne, Pandi-Club et une autre italienne UMS-Italy, propriétaires du bateau depuis son délaissement par son armateur, considérant la cargaison irrécupérable ont, eux aussi, laissé tomber le pétrolier en déroute. Il semble souhaitable qu'assureurs et propriétaire aient quelques comptes à rendre.

Le deuxième élément de cette affaire est l'insuffisance de la législation internationale, tout au moins dans les moyens de faire respecter les conventions passées entre Etats. Pendant le mois d'avril, l'épave a dérivé dans les eaux espagnoles sans que la marine de ce pays intervienne. Ne pourrait-on pas imaginer une collaboration plus étroite quand il s'agit de mettre fin au plus vite à un danger d'une telle gravité pour la navigation?

Denis DANGAIX

«Une réussite complète»

«*UNE réussite complète,* a déclaré Louis Le Pensec. *Nous allons encore nous servir de cet événement exemplaire pour faire prendre conscience aux instances internationales des risques énormes que fait courir à la navigation et à ce patrimoine commun qu'est la mer cette pratique des pavillons de complaisance. (...) Nous continuerons à lutter contre elle dans les ports français, en soutenant les syndicats de marins qui passent très souvent à l'action pour faire échec aux armateurs de ces navires.* »

EXCLUSIF

« L'enfant va devenir rare et précieux »

Entretien réalisé par Florence Cassagnau

Evelyne Sullerot se penche sur la petite enfance

Sous d'admirables cheveux blonds, le regard très bleu tour à tour enjôle et assène, séduit et convainc, rêve ou se souvient... Cette protestante, fille et petite-fille de pasteur, a toujours témoigné de sa foi en l'homme. D'abord en fondant le Planning familial, puis l'association Retravailler, qui tente avec succès de réancrer dans le monde du travail les femmes que la maternité avait tenues éloignées ; puis récemment (avec le soutien enthousiaste de Claude Cheysson), alors qu'il était commissaire européen, une ambitieuse et modeste entreprise de formation professionnelle dans les camps de réfugiés, au Cambodge et en Somalie. Exemple : comment faire une éolienne ou un réfrigérateur avec comme matière première du bambou ; comment fabriquer soi-même son savon, autrement dit ce qu'on nomme les « appropriate technologies », comme alternatives à l'ennui, à l'inutilité et au cafard des camps.

Evelyne Sullerot est aussi rapporteur au Conseil économique et social. A ce titre, elle a publié un rapport sur les modes de garde des jeunes enfants, dans lequel le gouvernement devrait prochainement puiser des idées pour résoudre ce problème plus crucial et plus complexe qu'il n'y paraît. Rappelons à ce propos que le Parti socialiste, il n'y a guère, réclamait trois cent mille places de crèche. La dureté des temps lui a fait prendre une position plus prudente, par la voix de François Mitterrand lui-même, devant les militantes de *Choisir*, juste avant l'élection présidentielle. Les crèches coûtent cher et ne profitent pas forcément aux enfants les plus démunis...



— La garde des enfants sera-t-elle toujours l'affaire des femmes ?

— Je peux vous répondre par des chiffres : aujourd'hui 1 % seulement des enseignants de maternelle sont des hommes. Ce pourcentage augmente un peu chez les éducateurs de jeunes enfants, un nouveau corps qui a remplacé en 1973 celui des jardinières d'enfants. Il faut signaler, entre parenthèses, que beaucoup d'entre ces jeunes frais émoulus de leur école sont au chômage — ce qui rejoint ce que je vous disais au début sur l'emploi. Maintenant, si vous voulez mon sentiment, je pense que les femmes, si elles ne sont pas vigilantes, vont se faire chiper la petite enfance par les hommes !

Un nouveau rapport à la paternité est en train d'émerger — voyez le congrès des Pères, qui s'est tenu en février dernier et auquel assistait Yvette Roudy pour le PS —. L'enfant va devenir rare et précieux, et si les hommes se mettent à s'en occuper sérieusement, on verra disparaître l'hégémonie féminine sur l'éducation des enfants puis des tout-petits. On reviendra, mais par une autre approche à la situation du XVIII[e] ou du XIX[e] siècle, où les éducateurs, les pédagogues, les chercheurs étaient des hommes... Les mutations sont rapides, et profondes, et parfois contradictoires.

Ainsi, pendant des années, au Planning, nous avons insisté sur la pénibilité des grossesses, parce qu'à l'époque les grossesses non désirées étaient légion et qu'il fallait obtenir une loi sur la contraception. Maintenant la grossesse est ressentie plutôt comme un bonheur et, je dirais même, un pouvoir fabuleux, dont les hommes sont parfois jaloux. Ils exigent, par une sorte de compensation, de s'occuper de l'enfant dès qu'il est sorti du ventre de sa mère, de le langer, de le caresser...

— Quels sont les enjeux de la petite enfance, et de ses modes de garde ?

— L'enjeu est d'abord démographique. Un pays qui n'aime pas les enfants est condamné à la mort, lente, par non-renouvellement. Or dans le désir d'enfant entre, pour une part, la fiabilité, la commodité des modes de garde qu'on pense pouvoir trouver.

Ensuite, l'enjeu est celui de l'emploi. Actuellement le marché de l'emploi peut se développer dans trois directions, en gros les techniques de pointe, la reconquête du marché intérieur et les services rendus aux personnes (enfance, personnes âgées), ce qu'on pourrait appeler le secteur quaternaire, si vous voulez.

— Ou le secteur des aménités sociales...

— Ah, le mot est joli et il n'est pas faux. 555 000 personnes gardent, soignent ou s'occupent d'enfants de moins de trois ans aujourd'hui... pourtant ce secteur nonproductif ne doit pas peser trop lourd sur l'économie du pays ?

Effectivement, mais soyons bien conscients qu'il est de toute façon plus productif que l'assistance ou le chômage. Une assistante maternelle (nom officiel des gardiennes ou nourrices), même si son salaire est modique, elle le dépensera, elle consommera, et de plus elle ne pèsera pas sur le budget des ASSEDIC. On appelle cela maintenant (sourire) l'approche « sytémique » d'un problème, ce qui veut dire que chaque élément est à considérer comme rélié aux autres, comme ayant des effets pervers ou bénéfiques.

— Comment répartiriez-vous les rôles entre l'Etat, les collectivités locales, les parents et les associations ?

— Eh bien, vous savez que le Parti socialiste est traversé par deux grandes obédiences de pensée, qu'on pourrait grossièrement résumer en disant que l'une met l'accent sur le rôle éminent et novateur de l'Etat, et l'autre qui a tendance à faire davantage confiance aux associations, à la capacité d'initiative des individus et qui y voit l'avantage, en outre, d'une responsabilisation. Le tout-Etat comme le tout-associations semblent à éviter. Trois constats s'imposent :

— Les besoins en garde sont extrêmement diversifiés (zones rurales, zones urbaines, mères travaillant à plein temps ou à mi-temps, etc.) ;

— Ce secteur concerne grosso modo 555 000 emplois ;

— Les besoins des parents doivent composer avec ceux des enfants.

Partant de là, on peut proposer le cadre suivant : l'Etat a vocation de définir les formations des personnels, leurs statuts (conditions de travail, plan de carrière), les normes d'encadrement et les normes de sécurité et d'hygiène (sans rigidité excessive).

Il a vocation de verser les prestations liées à l'élevage et à la garde des enfants de moins de trois ans, de choisir quel type de justice il veut rétablir dans le corps social, en prenant mieux en charge les enfants défavorisés, ce qui n'est pas le cas actuellement partout (les enfants de classes modestes sont sous-représentés dans les crèches), en corrigeant le déséquilibre ville-campagne. Il est à même de promouvoir des réalisations-pilotes, sortes d'instituts ou d'observatoires de l'enfance, où seraient assurées à la fois la garde des tout-petits, la formation initiale ou continue des personnels, une activité de prévention et de soins infantiles, et une activité de recherche.

Les collectivités, elles, auraient la lourde tâche de réaliser effectivement les choses, parce qu'elles sont proches des gens et de leurs besoins.

— Cela suppose un autre partage des ressources de la fiscalité...

— Bien sûr ! C'est tout l'enjeu de la décentralisation. A l'heure actuelle, les malheureuses collectivités ont une capacité d'initiative très réduite, coincées qu'elles sont entre les contrôles à priori et les règlements tatillons des collectivités locales.

La deuxième tâche des collectivités locales serait de promouvoir, avec l'aide des parents, des individus et des associations, toutes les innovations possibles et souhaitables.

Venons-en à ces derniers : parents, individus, associations doivent retrouver une respiration, une responsabilité. Il doit leur être loisible de passer contrat avec les collectivités locales : voici notre projet, notre rapport d'opportunité, notre budget prévisionnel. Voici la convention annuelle que nous vous proposons, pour une mini-crèche dans cette école désaffectée depuis deux ans, pour ce service d'aide aux parents dont l'enfant est malade, type Grands-mères occasionnelles*, pour le regroupement en crèche familiale des assistantes maternelles de Rouvre - la - Chétive, Charmois - l'Orgueilleuse, Kœur - la - Petite et Kœur - la - Grande... Ces conventions doivent pouvoir se passer aussi avec l'Etat, car on n'est pas toujours prophète en son pays !

— Vous êtes contre la scolarisation en maternelle dès l'âge de deux ans, qui présente pourtant, pour les parents, l'avantage de la gratuité.

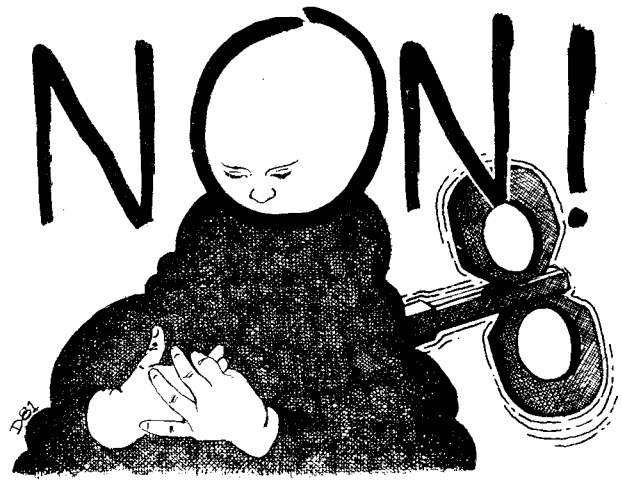
— Les centrales syndicales ont en effet poussé les hauts cris sur l'une des idées de mon rapport, à savoir que la scolarisation précoce n'est pas souhaitable dans l'état actuel des choses, c'est-à-dire dans des classes surchargées, donc bruyantes, avec un personnel qui n'est pas en cause, mais dont la formation, initiale ou continue, n'est pas entièrement satisfaisante, qu'il s'agisse des enseignants ou des employées municipales à qui est confiée la garderie après les heures de classe.

La petite enfance est encore très mal connue, alors que la période entre deux et trois ans est celle où se forme l'écoute, la sociabilité. Les besoins des enfants : en sommeil, en silence, en jeux, en affection, n'ont fait l'objet d'aucune étude systématique. En revanche, on parle souvent des besoins des parents, qui sont réels mais ne doivent pas occulter le respect de l'enfant. C'est pourquoi aussi l'une des idées-forces de mon rapport et de l'avis adopté par le Conseil économique et social concerne la formation des personnels, de l'assistante maternelle à l'institutrice, en passant par la puéricultrice, l'abaissement des taux d'encadrement, autre condition sine qua non, et une plus grande participation des parents, quand elle est possible.

* *Les Grands-mères occasionnelles, 48, rue des Bergers, 75015 Paris. Tél. : 557-13-45.*

Evelyne Sullerot et l'Algérie

Evelyne Sullerot publiera à la rentrée, aux éditions Fayard, un roman sur la guerre d'Algérie. Tous ceux que la chape de silence, tombée depuis vingt ans sur cette période douloureuse et riche de notre histoire, étonnait ou affligeait s'en réjouiront.



Mac la menace

McEnroe, après sa victoire, a refusé d'ouvrir le bal traditionnel qui clôture le tournoi...

JOHN Mc ENROE a quitté Londres quasi incognito, pour échapper à la presse, après avoir brillamment remporté Wimbledon, mais refusé d'ouvrir le bal qui traditionnellement clôture le grand tournoi de tennis britannique.

Jusqu'au bout, le New-Yorkais de vingt-deux ans, que la presse britannique a surnommé *« l'affreux jojo des courts »*, aura donc eu un comportement original à Wimbledon : gestes de mauvaise humeur sur le court, altercations répétées avec les arbitres et une partie de la presse, suivies d'amendes — plusieurs milliers de livres sterling — et de mises en garde des officiels du tournoi, le tout pour finalement mettre un terme au règne de Bjorn Borg sur le central de l'All England Lawn Tennis and Croquet Club, que préside le duc de Kent.

La coutume veut que le soir de la finale le gagnant et la gagnante des simples du tournoi ouvrent un grand bal organisé par le club, et prononcent un discours avant d'être invités à devenir membres honoraires du vénérable club de la banlieue sud-ouest de Londres.

Mais, samedi soir, Chris Evert-Lloyd qui a remporté, après trois ans d'éclipse, le titre féminin était seule pour ouvrir le bal : McEnroe n'était pas là. C'est semble-t-il la première fois depuis plusieurs années qu'un vainqueur du tournoi n'assiste pas à cette manifestation.

En l'absence de John McEnroe, on avait donc demandé à Chris Evert-Lloyd de prononcer deux discours : *« Malheureusement,* a-t-elle répondu, *je ne peux en faire qu'un seul car je n'ai pas le vocabulaire de John. Mais en tant qu'Américaine, je présente mes excuses pour son absence. »*

Celle-ci, selon les observateurs, est sans doute due aux multiples amendes auxquelles le joueur a été condamné par les officiels durant le tournoi. Il lui aurait été difficile de prononcer un discours dans lequel les champions adressent traditionnellement leurs remerciements au comité organisateur du tournoi.

Le comité s'est refusé à tout commentaire sur cette dernière manifestation d'originalité de McEnroe. Mais un des membres du club, l'ancien joueur de Coupe Davis britannique Tony Mottram (père du joueur Buster Mottram), a jugé que les dirigeants devaient réagir. Interrogé sur le point de savoir si McEnroe pourrait se voir refuser le droit de défendre son titre l'an prochain, Tony Mottram a répondu : *« C'est possible. Mais, avant toute décision, les dirigeants doivent prendre le point de vue de l'association des joueurs de tennis professionnel. »*

Français, hors du coup!

Les escrimeurs français n'ont pas confirmé leurs résultats des JO de Moscou

DÉCEPTIONS en chaîne au championnat du monde d'escrime. Ce n'est pas tous les jours qu'un tournoi mondial est organisé en France. Il appartenait donc aux escrimeurs et escrimeuses tricolores de confirmer les bons résultats enregistrés lors des derniers Jeux Olympiques de Moscou où l'équipe de France de fleuret avait remporté le concours par équipes; Riboud au sabre et Pascale Trinquet au fleuret féminin.

Hélas, pour cette dernière, le tournoi se terminait bien vite, car elle fut éliminée dès le deuxième tour. Insuffisamment préparée pour ces championnats de Clermont-Ferrand, elle a chuté devant des adversaires largement à sa portée.

Dans cette compétition où l'on releva un extraordinaire niveau technique, Cornelia Hanish réussit à s'imposer. Mais ce fut loin d'être facile pour l'Allemande qui dut s'employer à fond pour contrer les fleurettistes chinoises très en verve ce week-end. Brigitte Gaudin finissait tout de même par sauver une quatrième place.

Chez les hommes, un seul nom s'impose pour résumer le champion du fleuret : Smirnov. Le Soviétique, super tsar du tournoi, fut impérial et gagna sans coup férir la médaille d'or. Le Français Flament qui comptait arrêter sa carrière sur un bon résultat, lors de ce championnat, n'a pas manqué de prétendre qu'il ne serait pour une prochaine fois. En effet, le capitaine de l'Equipe de France, qui même une fois que les équipes ont souffrant d'un manque flagrant de préparation, déçut.

E.C.

Duclos, Hinault... et les pavés

De nos envoyés spéciaux

SOINS, repos, un bonjour aux familles pour les plus veinards des coureurs et quelques kilomètres pour ne pas perdre le pied, la journée de repos à Nantes était déjà terminée. Direction Le Mans. Après les biscuits, les rillettes... 194 kilomètres pour reprendre contact avec la route. Une étape plane, « dominée » par la côte de Segré, culminant à 90 mètres d'altitude.

Après quelques départs infructueux, ce n'est qu'au 136e kilomètre que partait le bon wagon. Pas dans un omnibus, mais dans un rapide. Gilbert Duclos-Lassalle, Patrick Perret(Peugeot), Jean-François Rodriguez et Bernard Bécaas (Renault), René Martens (Daf), Régis Clère (Miko), de Rooy (Capri) ayant composté leur billet, pouvaient s'embarquer sous l'œil bon enfant des chefs de gare Hinault et Anderson, ravis de voir enfin les Raleigh, titulaires d'une carte d'abonnement, rater le train et satisfaits d'avoir, chacun, deux équipiers devant.

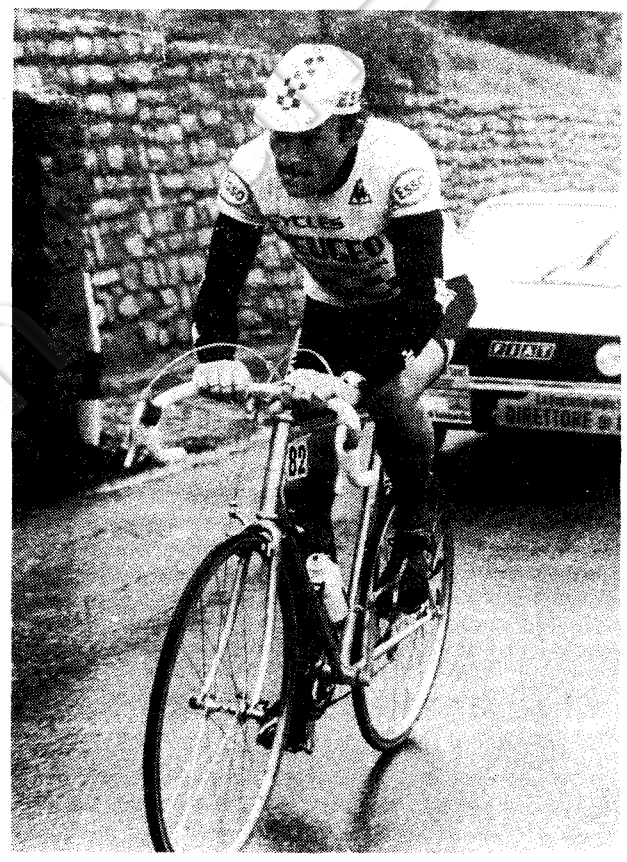
Dans les rues du Mans, J.-F. Rodriguez *(voir* Combat socialiste *n° 91)* tentait de sauter en marche, avant l'arrêt total du train. Mais Martens (à ne pas confondre avec Freddy Maertens), équipier de Hennie Kuiper, le retenait par la manche et en profitait pour filer à l'allure d'un poids lourd (Daf-Diesel) pour l'emporter sur la promenade Newton.

Mais pas besoin de calculs savants pour connaître trois minutes plus tard le vainqueur du sprint du peloton. Maertens l'emportait, mettant ainsi une doublure à son maillot vert. Bernard Hinault, qui avait profité du repos pour subir des tests médicaux au CHU de Nantes et pour passer chez le coiffeur, a connu un paisible après-midi. Les routes de la Mayenne et de la Sarthe auront tout de même permis à Duclos-Lassalle, à Rodriguez et à Clère de gagner quelques places au classement général.

Troisième à 3'31" de Bernard Hinault, Duclos-Lassalle effectue un bien joli Tour de France. Le Béarnais, au bord de l'abandon vendredi soir, après une crise de dysenterie, pourra-t-il enfin décrocher une victoire d'étape, lui qui a déjà échoué à Martigues et au Mans? Les pavés du Nord pourront peut-être lui en donner l'occasion très bientôt.

Quant à Rodriguez, quatrième à 3 '40", sa performance permet à Cyrille Guimard de garder dans son jeu un atout non négligeable. Et qui sait, en cas de pépin... Enfin, Régis Clère, sixième à 5'16", confirme les espoirs nés au Tour d'Espagne. *« En route pour de nouvelles économies »*, proclame la publicité sur l'Anti-Gaspi; *« En route pour de nouvelles épreuves »*, répondront les coureurs du Tour.

Félix CHIOCCA



Duclos-Lassalle : *« J'attends les pavés du Nord. »* (Photo SAM)

Le ciel avec Prost

Après bien des déboires, Prost amène une Renault à l'arrivée... et en tête au Grand Prix de France

LE Grand Prix de France de formule 1 sur le circuit de Dijon Prenois : une course pleine de rebondissements et d'incidents. Tout d'abord un faux départ fait perdre à Arnoux tout l'avantage durement acquis aux essais, la place de numéro un sur la grille de départ. Il s'ensuit un accrochage avec Alfa Romeo de Giacomelli qui fausse l'aileron avant de la Renault d'Arnoux. Piquet s'envole et garde la tête durant les 58 premiers tours, talonné par Prost qui a magnifiquement réussi à se faufiler. Sur ses talons, Watson, Reutemann et Arnoux.

Durant 58 tours, le classement reste inchangé. C'est alors qu'un orage providentiel remet tout en cause. On fait un nouveau départ en fonction du classement de course. Patrick Tambay sur Talbot-Ligier, roulement de roue cassé, Gilles Villeneuve sur Ferrari, distribution d'essence, Salazar sur March et Rosberg sur Fittipaldi abandonnent.

La course reprend et le miracle s'accomplit chez Renault : *« J'ai retrouvé ma 4e, alors plus personne ne pouvait me rejoindre. La voiture marchait merveilleusement. Sans ce problème de boîte j'aurais remonté Piquet sans difficulté »*, nous confie tout souriant Alain Prost qui vient de signer sa première victoire en Grand Prix. Il a même réalisé le meilleur temps en 1'09"14 à la vitesse de 197,859 kilomètres heure.

Après la victoire, la joie a éclaté dans le clan Renault qui court depuis le début de la saison après cette victoire.

Il faut bien reconnaître que, jusqu'à aujourd'hui, Renault n'a guère eu de chance.

« A présent, tous les prochains Grands Prix nous sont tous favorables », ajoute Alain Prost très optimiste.

Gabriel VIALY



EN ROUE LIBRE

Œil neuf!

« ET surtout pas de femmes sur le Tour. » Telles étaient les dernières consignes des organisateurs avant que l'on boucle nos bagages pour Nice. Mysogines ? Un tantinet sur les pédales... Tant pis, allons-y pour trois semaines de bonne et saine camaraderie. Mais, au fait, nos consœurs ont-elles quand même le droit de suivre les efforts de ces messieurs ? *« Ouais, mais il n'y a pas foule. »*

Bref, ce n'est pas encore cette année que les institutions du Tour de France s'ébranleront. Seul un « mâle » peut disséquer, apprécier, commenter les tours de roues de Bernard Hinault et de ses petits camarades. Message bien reçu.

Et pourtant des femmes, il y en a parmi les suiveurs. En effet, quelques-unes ont été accréditées par leur journal.

Certains rédacteurs en chef auraient-ils dérogé à la règle sacro-sainte du journalisme sportif ? Eh bien non. Interdiction formelle pour elles de suivre la Grande Boucle comme nous autres. Le maillot jaune, les échappées, les sprints endiablés, autant d'événements sur lesquels elles ne peuvent écrire. Elles doivent être avant tout des « femmes sur le Tour ». Le regard neuf, la fraîcheur du profane et tutti quanti...

Voilà un coup journalistique ! Hélas, il est singulièrement usé et de plus, particulièrement indigne. *« Allez, mesdames, laissez votre talent professionnel aux vestiaires, et enfilez vos jupons pour cette grande joute masculine. »* A quand un grand barbu, ou un petit imberbe dans le Tour ?

Philippe BALLAND

MOTOCROSS

• Le Suédois Carlqvist a remporté le Grand Prix de Grande-Bretagne de motocross 500 cm³. Le Français J.-J. Bruno est arrivé deuxième de la première manche.

Avignon 1981: l'an I de l'ère Faivre d'Arcier

Mardi 7 juillet, le plus prestigieux des festivals français ouvre ses portes : Avignon. L'événement de l'été. D'autant plus qu'il sera probablement marqué cette année par une courte visite de François Mitterrand, venu « en ami » des artistes et de la création.

Jack Lang, ministre de la Culture, devrait l'accompagner. En ce qui le concerne, ce dernier resterait quelques jours de plus en Avignon. Le temps d'assister, notamment, à la création du *Roi Lear*, de Shakespeare, mis en scène par Daniel Mesguisch. Le temps, surtout, d'annoncer les grandes lignes des projets étudiés par le gouvernement en faveur de la création et de la culture.

QU'ON le veuille ou non, il s'agit bien, sur le plan culturel, d'un rendez-vous obligé. Amoureux du théâtre, festivaliers forcenés ou, plus prosaïquement, touristes en vadrouille, plus de 100 000 personnes sont attendues. Tradition et passé obligent, ce XXXVe Festival d'Avignon remportera à coup sûr son habituel et indéniable succès, même si, à chaque coin de rue, la sempiternelle petite phrase est entendue : « *Avignon n'est plus ce qu'il était.* » Et la nostalgie pourrait-on ajouter.

Cependant, cette année, le festival se place sous le signe de la nouveauté. A sa tête, Bernard Faivre d'Arcier, nommé directeur en 1979, à la suite de la démission de Paul Puaux, l'héritier moral de Jean Vilar, pour qui 1980 ne fut, par la force des choses, qu'une année de transition. Aujourd'hui, entouré d'une équipe renouvelée, conforté dans ses moyens financiers par les collectivités locales (l'Etat s'étant montré fort chiche au moment du budget), il présente sa propre programmation.

Dix ans après la mort de Jean Vilar, Avignon aborde une troisième phase de son histoire. Un changement qui pourrait bien susciter quelques réactions passionnelles et passionnées.

Serein, un rien charmeur, visiblement satisfait, Bernard Faivre d'Arcier, devant les mauvais augures, ne se laisse pas démonter. A quoi bon s'inquiéter. D'ailleurs, du fait des contraintes techniques ou financières, Avignon 1981 ne se veut pas un festival parfait, idéalement rêvé.

« *Avant toute chose,* explique-t-il, *nous avons tenté de le rendre plus lisible pour le public, qui jusqu'à présent, dans sa forêt, à peine débarqué, avait tendance à s'égarer.* »

Dans cet esprit, le festival a été organisé pendant toute sa durée, suivant trois grands axes soigneusement déterminés, avec tout d'abord la participation des grandes troupes traditionnelles, comme la Comédie-Française qui, pour la première fois, depuis 1972, présentera dans la cour d'honneur du palais des Papes, une création : *Médée.*

Ensuite, plusieurs jeunes metteurs en scène ont été invités, français (Daniel Mesguisch, Georges Lavaudant, Daniel Boëglin) et étrangers comme les Allemands Pina Bausch ou Hans Peter Kloos. A travers une série de créations, de travaux d'acteurs, d'animations, le public sera convié à se plonger au cœur de leur univers, tissé de complicités.

Enfin, de jeunes compagnies, comme le Théâtre de l'Aquarium ou l'Attroupement, seront présentées, non pas avec des créations — elles n'auraient pu soutenir cette charge — mais avec des spectacles éprouvés illustrant leur démarche.

Jouer la carte de la qualité

« *Bien entendu,* précise-t-il, *ces trois axes ne seront pas aussi nettement dessinés. On ne peut pas baliser le festival comme une autoroute, pour chaque catégorie, chaque spectateur. A chacun de faire l'effort de se repérer suivant ses centres d'intérêt et de découvrir les liens, entre les divers créateurs et les diverses disciplines, comme la danse, avec Gallota et la Nederlands Dans Company — car le vrai problème d'Avignon n'est pas uniquement celui du théâtre. C'est celui de toute la création — chorégraphie, arts plastiques, musique ou même audio-visuel, y ont leur place. Pour remplir son rôle de creuset, le festival doit sans cesse s'ouvrir et la présence de l'Ensemble intercontemporain à la suite de la proposition de Pierre Boulez est un signe.* »

Prenant le contre-pied du déclin relatif qu'a connu le Festival d'Avignon ces dernières années, Bernard Faivre d'Arcier et son équipe jouent « la qualité ». Prestige et haut niveau avant tout; l'avenir est à ce seul prix. Pour entrer dans la programmation officielle, il faut donc montrer sa carte de visite, une carte soigneusement remplie avec la liste de ses mérites et de son passé.

Dans ce cas de figure, quel est le secret réservé aux compagnies locales? Celles d'Avignon avec André Bénédetto, Gérard Gélas ou Alain Timar. La réponse est sans ambiguïté. « *Pour le festival, les troupes avignonnaises sont des troupes comme les autres. Il n'y a pas de droit spécial. Tout dépend des créations qu'elles proposent et des besoins de la programmation. Avignon n'est pas une manifestation régionale. Il ne faut pas avoir tendance à l'oublier.* »

Reste la masse des autres. Troupes de fortune sans un sou, pas régionales celles-là, venues de toute la France, voire de l'étranger, rechercher une place au soleil d'Avignon, à « l'ombre des grands ». Rejetées par le festival officiel, elles s'installent à l'extérieur, autour, sous les murs. C'est-à-dire « off ». L'an dernier, cent quarante-cinq spectacles ont été ainsi proposés, disséminés dans quarante lieux différents, un véritable festival hors festival, perpétuellement en crise et qui se plaint de n'être pas pris en compte par les organisateurs d'Avignon.

« *Mais,* reprend Bernard Faivre d'Arcier, *ce n'est pas à nous de nous en occuper. A eux de s'auto-organiser par petits groupes pour tenter de se sauver. Pour ma part, je refuse de les encourager à se planter. Car c'est ça la réalité. Le « off » est un mort en sursis. Il est en chute libre depuis des années, tant sur le plan du nombre que, ce qui est plus grave, celui de la qualité. Autrefois, le « off » était un lieu de contestation, de proposition face à un festival officiel trop fermé. Mais depuis les choses ont changé; la preuve : parmi les spectacles que nous programmons se trouve le Théâtre de l'Attroupement qui a, justement, fait ses débuts en « off », il y a quelques années. Cette année, je défie quiconque de découvrir un nouvel Attroupement 1981. En fait, les comédiens s'acharnent à se faire exploiter et à s'endetter, victimes d'un miroir aux alouettes. Ils attendent les journalistes, perdent leur temps dans la guerre des affiches, rêvent qu'on va les reconnaître, les découvrir... et ils repartent, sans rien.* »



Bernard Faivre d'Arcier. (Photo Bernand)

Théâtre et encore plus festival ne signifie pas désordre. Le message est clair. Avignon est une vitrine, passionnante, magnifique. Bernard Faivre d'Arcier n'apprécie guère qu'on puisse la « salir ». Lorsqu'il parle des tares du « off » il n'a pas d'ailleurs tout à fait tort. Tant du côté des loueurs de « salles » que des « créateurs », la truanderie est souvent le seul mode de paiement, et, dans tous les cas, c'est le sepctateur malheureux qui est perdant. Mais il reste les autres, ceux qui sont là pour la fête, pour réellement proposer. Pourquoi donc, brisant le rigoureux ordonnancement des manifestations officielles, devraient-ils être sacrifiés?

Sur l'affiche du festival, cette année, une mention a disparu : Jean Vilar. Avec raison, Bernard Faivre d'Arcier rappelle que le nom avait été rajouté après le départ du créateur d'Avignon et sans même le désir exprimé de ce dernier et que les temps ayant changé (« *mais non l'esprit* »,) insiste-t-il, il n'était pas nécessaire de le conserver.

Dix ans après la mort du grand maître, le geste est d'une grande honnêteté. Mais on voudrait être sûr que la fidélité à la notion « populaire » sera conservée. Rendez-vous du 7 juillet au 2 août pour s'en assurer.

Didier MEREUZE

Radio festival

INNOVATION pour ce XXXVe Festival : depuis le 29 juin, une radio locale, dite Radio Festival est installée au sommet de l'une des tours du Palais des Papes. Organisée par les services du festival avec la collaboration de Radio France, elle doit émettre en MF, sur 88,6 Mhz, de 9 heures du matin à minuit, pendant toute la durée du festival.

A son programme qui peut être capté dans un rayon de 30 kilomètres, des informations générales, des reportages sur les manifestations ou la région, des renseignements sur les prix des hôtels, des restaurants, et enfin — et surtout — des feuilletons réalisés... par des hommes de théâtre : Gérard Gélas (du 19 juin au 10 juillet), la compagnie de l'Unité (du 13 au 18 juillet), Georges Lavaudant (du 20 au 24 juillet), et le théâtre de l'Aquarium (du 27 au 31), tous les jours de 12 heures à 12 h 30.

D. M.



Kraftwerk chez Captain Video

APRES trois ans de silence, *Kraftwerk,* les fameux musiciens de Düsseldorf, qui ont élaboré dans leur studio sophistiqué la nouvelle musique européenne des années 70, reviennent sur scène pour réaliser leur projet qui consiste à faire jouer des robots à leur image. Il faut dire que ce rock à base de synthétiseurs et de boîtes à rythmes électroniques est une manière d'exprimer le monde technologique et ses bruits divers. Leur dernier album ne s'appelle pas pour rien « *Computer World* » (Pathé-Marconi). On attend avec impatience le retour de cet expressionnisme novoïde. On fantasme, on rêve, mais on ne veut pas être déçu! Le 6 juillet au Captain Video, av. Gabriel, Paris (8e), 20 h 30. 45 francs.

EN COULISSES

Etats-Unis : la débandade des pères-la-pudeur

La « coalition pour une meilleure télévision », une organisation moraliste et religieuse qui voulait faire boycotter les produits des annonceurs apparaissant dans des programmes, parce qu'ils ne lui convenaient pas, a renoncé à son projet.

Le président de la coalition a indiqué au cours d'une conférence de presse que le boycottage restait toujours une possibilité et que le groupe poursuivrait sa campagne de pression pour « nettoyer » la télévision américaine de l'érotisme, de la violence et de la vulgarité.

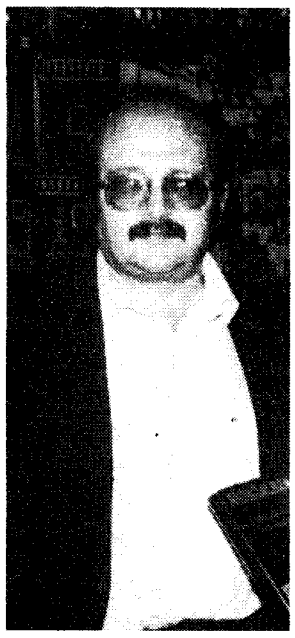
Sépulture humaine pour un cheval

Le squelette d'un cheval a été découvert dans une tombe datant de la période du Minoen (1600 av. J.-C.) dans la région de Apodoulou, en Crète centrale.

Cette découverte revêt un grand intérêt archéologique car c'est la première fois que le cadavre d'un animal est retrouvé enterré dans une sépulture humaine. Celle-ci a été mise au jour il y a une dizaine de jours par l'équipe de l'archéologue, M. Tzedakis qui effectue des fouilles dans la région.

PEPE CARVALHO

Un privé chez les démocrates



CE « privé »-là est Espagnol. Il est flanqué d'une chienne qu'il appelle Blette parce qu'elle « est toute molasse ». Il « baise » et aime plus qu'il ne trompe une « putain ». Il brûle sa bibliothèque pour allumer ses flambées, sauf les bouquins de la Pléiade à cause du soyeux papier bible. Il adore la bouffe, comme son cousin Thomas Lieven, le héros de Simmel. (Avis d'expérimentateur : essayez-donc la recette de la page 87 à base de crevettes, de jambon et d'aubergines !)

En plus, Pepe Carvalho, looser en diable, traîne ses pompes dans une Espagne malade à mourir d'une démocratie de l'ignorance : « La classe sociale qui a raison et qui crache sa raison au monde entier », les « intellos » à la petite semaine de l'intelligentsia plus ou moins carliste, celui qui dit à Pepe : « Quand je lis que le peuple espagnol est mûr pour la démocratie, j'ai envie de hurler. Quelle maturité et quelle m... ! ». Ni l'une, ni les autres n'ont trouvé ni même cherché le contact.

Carvalho, qui vaut à son créateur Manuel Vasquez Montalban le grand prix de littérature policière 1981, crève de voir si mal prendre le nouveau système politique.

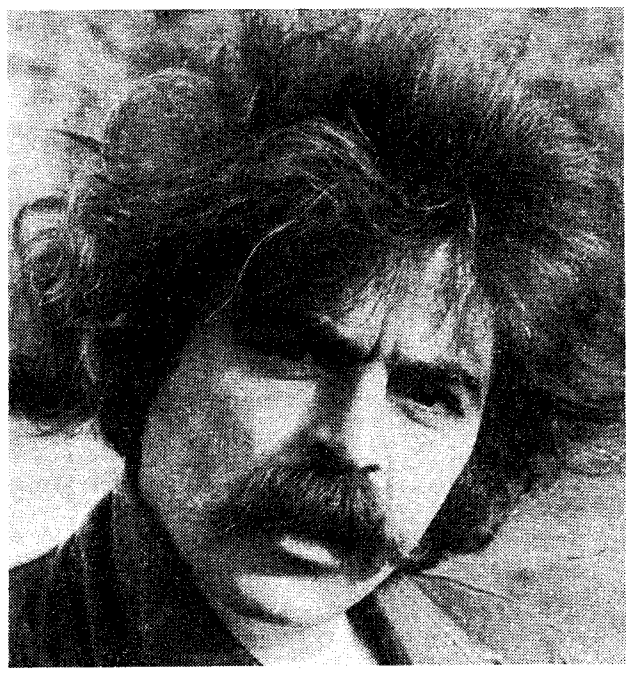
Reste le prétexte : un crime au couteau, aussi froid que la cité-dortoir où il est commis. Reste une solution qui se garde de tout manichéisme.

Reste la découverte d'un grand écrivain (prix Planeta dans son pays, le « Goncourt » espagnol. Pas besoin de cela d'ailleurs pour l'apprécier et mort aux étiquettes !) qui adore écrire des histoires de gendarmes et de voleurs. A la fois policier, belle littérature et réflexion politique, « Marquises, si vos rivages... » nous ouvre cet horizon que la victime espérait. Cet inaccessible sud, ou inaccessible démocratie. Montalban, paria sous Franco, tient la bonne plume, celle de l'intelligence des autres par « privé » interposé. A suivre !

Philippe CHARLES

• *Marquises, si vos rivages... Manuel Vasquez Montalban. Traduction de Michèle Gazier. Editions Le Sycomore.*

Ajar m'avait convaincue



« J'étais déjà d'accord avec lui sur tout et pour toujours » écrit Paul Pavlowitch à propos de Romain Gary dans « L'homme que l'on croyait Ajar ». (Photo Carol Cauchoix)

JE fais partie des quelques journalistes à m'être entretenue avec Emile Ajar avant que le dénouement de cette histoire où la réalité et la fiction sont si étroitement mêlées ne fut connu, et à avoir, avouons-le, complètement « marché ».

N'étant ni détective privé, ni critique littéraire, lorsqu'en septembre 1977, c'est-à-dire juste avant la publication de *Pseudo,* le journal *Elle* me chargea de retrouver Emile Ajar, l'important était plus pour moi d'arriver à lui parler physiquement que de savoir s'il était véritablement l'auteur de *La vie devant soi*.

Après tout, d'autres que moi, critiques chevronnés, avaient fini par admettre qu'il en était bien l'auteur. Des doutes et des interrogations subsistaient, je le savais. Mais la force et le succès de ce livre que j'avais tant aimé contribuèrent sans doute à occulter l'auteur lui-même.

Quand donc mes multiples recherches me conduisirent, par cette belle matinée d'automne, au pied des quelques marches de ce que je savais être sa bergerie, le fait qu'il accepte de me parler constituait déjà une preuve de son existence.

« C'est prématuré » furent ses premiers mots que je n'oublierai jamais.

Bon comédien diront certains ? Il n'eut même pas à se donner cette peine. Puisque sa subtile argumentation, pendant ces heures de conversation privilégiée, consista pour l'essentiel à témoigner de ses problèmes d'identité. *« Je ne sais déjà pas qui je suis et l'on me demande* (oh horreur!) *si j'existe. »*

Autre argument aussi convaincant : *« le meilleur qu'un écrivain puisse livrer de lui-même c'est son œuvre, le reste n'est que détail »*. Pour l'avoir déjà entendue de la bouche d'autres écrivains, cette obsession de l'anonymat paraissait tout à fait plausible. Et il est vrai que cette fâcheuse tendance que l'on a en France à demander à tel ou tel romancier son opinion sur la politique, sur Mozart, la guerre du mouton ou la culture du bigoudi m'a toujours fait sourire. Au fond de moi, je pensais qu'il avait raison. On peut aimer passionnément un auteur sans en connaître la vie.

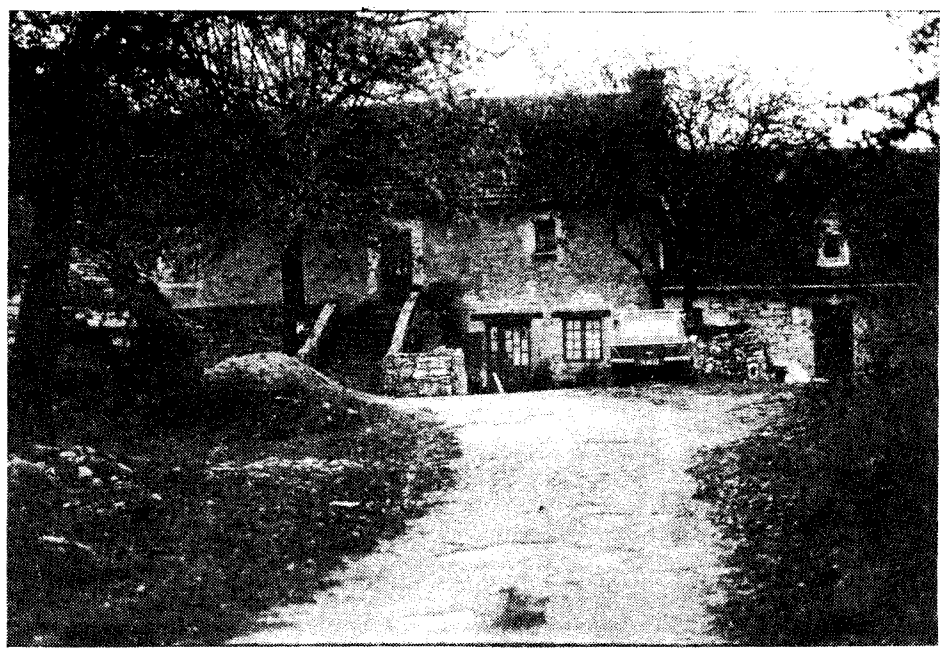
Par-dessus tout, il y avait un domaine que *La vie devant soi* cultivait à un rare degré, c'était l'humour et le côté dérisoire des choses, même les plus vitales. Cela rendait tous les malentendus encore plus possibles.

Seule ombre dans cet amas de fausses vérités que j'avais réussi à lui arracher, ses liens avec Romain Gary dont j'avais d'emblée mais confusément senti l'importance et l'ambiguïté et qu'il voulait résolument garder secrets. D'ailleurs, quand le 2 décembre 1980 la nouvelle du suicide de Gary fut connue, ma première et unique pensée fut pour Ajar à qui j'écrivis quelques mots. Comprenant que c'était sans doute une part de lui-même que cette mort arrachait.

Aux imbéciles qui parlent aujourd'hui de « canular » sans comprendre les raisons que Romain Gary avait, et qui n'appartiennent qu'à lui, de recourir à ce subterfuge pour pouvoir écrire *« tout autre chose sous un tout autre nom »* estimant qu'il n'avait plus *« la liberté nécessaire »* pour le faire, je dirai ceci : *« Dans cette histoire où il n'y a aucune certitude »* comme l'écrit Paul Pavlowitch dans *L'homme que l'on croyait,* vous, que je croyais être Ajar, vous ne m'avez pas trompée. Vous avez été le support utile et merveilleux d'une œuvre que sans vous je n'aurais pas lue.

Car j'ai l'honnêteté de dire que je ne faisais pas partie des fidèles lecteurs de Gary, dont le personnage m'irritait parfois et dont l'œuvre littéraire, classée, répertoriée, enfermée par la critique, ne m'avait pas convaincue. Romain Gary avait donc raison. Sa métamorphose que d'une certaine façon il a payé de sa vie — *« chaque fois que j'ai écrit un roman, c'était pour vivre une autre vie que la mienne »* disait-il — a permis d'amener à lui un plus vaste public.

Dominique FERBOS



La maison de Paul Pavlowitch située dans le Lot, près de Cahors. (Photo Carole Cauchoix)

JAZZ

Donald Duck dans la poêle à frire

C'EST la fête aux Artistic Athévains ! Jusqu'au 11 juillet, des concerts de jazz moderne sont organisés dans le théâtre de la rue Richard Lenoir. Qui a dit que Paris était mort pendant les vacances ?

Ces premières « rencontres d'été » ont débutées avec le gentil délire de la « Compagnie Lubat ». Bernard Lubat, c'est un peu notre Mingus français. Comme dans le « Workshop » du célèbre contrebassiste, les meilleurs — et souvent les plus méconnus — jazzmen français ont fait partie de la « Compagnie Lubat » ; cela a été notamment le cas d'Eddy Louiss (surtout connu en tant qu'accompagnateur de Nougaro) et d'Hervé Bourde, qui se produira aux Athévains les 5 et 10 juillet.

De Mingus, Bernard Lubat a également hérité le sens du gag. Avec lui, la scène se transforme en cirque teinté de cour des miracles. Sifflets, cloches, appeaux, crécelles, jouets mécaniques et boîtes à musique rivalisent avec le traditionnel saxo. Et pendant qu'un danseur tisse des gestes étranges en poussant un cochon vert qui tire la langue, Lubat saupoudre allègrement de sel musical un Donald Duck en plastique qui surnage dans une poêle à frire !

Mais comme tous les bons clowns, Lubat est surtout un musicien complet, qu'il soit au piano, à la batterie ou (dérision suprême dans un concert de jazz !) à l'accordéon. C'est un vrai professionnel qui ne se prend pas au sérieux. Et avec lequel on est sûr de ne pas s'ennuyer !

Si les Athévains continuent à nous proposer des concerts dans la même veine, je crois qu'il faudra sérieusement songer à passer l'été à Paris !

Edouard BRASEY

• *Artistic Athévains, 45 bis, rue Richard Lenoir, 75011 Paris, du 1er au 11 juillet. Places : 35 francs.*

SELECTION LIVRES **par Didier GOUX**

• ***Rock,*** *de Delacorta (Fayard).* Avec *Diva,* Delacorta explorait les arcanes de l'Opéra. Avec *Rock,* comme son nom l'indique, il place son intrigue dans les milieux du heavy metal. Ses références culturelles sonnent juste et même si l'écriture est parfois un peu clinquante, l'intrigue est bien ficelée. Non, non, non, le polar français n'est pas mort.

• ***Congo,*** *de Michael Crichton (Mazarine).* Une expédition au cœur de la jungle inviolée à la recherche de diamants de type II B. Les atouts : l'arsenal d'une technologie de pointe ; l'enjeu : la suprématie mondiale. Pour y parvenir, il faudra affronter les pièges de la cité perdue, dont les terribles gorilles dressés à tuer, cinq siècles auparavant.

• ***Apothéose,*** *de Ferdinando Camon (Gallimard).* La mort de la mère, dans la campagne italienne. L'auteur, qui a émigré dans une autre culture, revient sur les lieux de l'enfance, pour y découvrir la fin de la civilisation paysanne. Avec elle disparaît cette force sublime que Camon identifie comme « la capacité d'inventer une forme d'immortalité ». A l'autel rustique du père correspond « l'autel de mots » élevé par le fils. Un texte superbe, volontairement libre de tout artifice littéraire.

• ***Mon oncle Oswald,*** *de Roald Oswald (Gallimard).* Une banque du sperme en 1919, fondée par un jeune Anglais, Oswald Cornelius, fin baiseur et génie des affaires. Aidé par les charmes explosifs de sa compagne et une pilule aphrodisiaque redoutable, il va se procurer la précieuse semence des génies de l'époque. C'est énorme, désopilant, iconoclaste. Mais si une jolie femme vous offre un chocolat... surveillez bien vos pulsions !

• ***La Passagère du train Corail,*** *de Geneviève Errard (Calmann-Lévy).* Que faire d'autre lorsqu'on est assis dans un compartiment de l'express Tours-Paris que d'observer ses voisins ? Que faire d'autre qu'écouter cette vieille dame qui évoque peu à peu ses souvenirs, et constater avec étonnement qu'une vie peut parfois en cacher une autre ?

Lundi 6 juillet

20 h 00 — TF1 Actualités.

20 h 30 — Cycle Jean Gabin : Quai des brumes.
Film de Marcel Carné (1938).
Avec Jean Gabin, Michèle Morgan, Pierre Brasseur, Michel Simon, Robert Le Vigan.

22 h 00 — La chasse à l'homme. Créatures en liberté.
Emission de Jean Chollet et André Voisin.

23 h 00 — TF1 Actualités.

20 h 00 — Journal.
Edition spéciale : « Un avion pour le Salvador ».

20 h 35 — Question de temps.
Magazine de Jean-Pierre Elkabbach et Louis Bériot.
L'ordre de Malte (reportage de J.-C. Darrigaud), ou comment, à travers le folklore, les Chevaliers de Malte restent disponibles à la détresse.
Silicon Valley (reportage de G. Leclère et J.-C. de La Tremblaye). Une vallée unique, aux Etats-Unis, où, grâce au silicium, les industries de pointe ont poussé comme des champignons.
Les autres « Christiane F ». A partir de l'exemple de la jeune prostituée toxicomane de treize ans, rendue célèbre par un livre récent, Michel Meyer montre que son cas est loin d'être unique.

21 h 55 — Abba en concert.
Réalisation : Urban Lasson.
Un concert filmé de ce gentil groupe aux sages refrains et au succès assuré.

22 h 40 — Lire c'est vivre. Flaubert.
Emission de Pierre Dumayet, Flaubert.
Lire c'est vivre... Si Dumayet le dit, on peut le croire. Souvenez-vous qu'il y a quelques années, dans cette même série, il nous proposait un voyage inattendu chez les lecteurs de Zola. Aujourd'hui, cet amoureux de littérature décortique la correspondance de Flaubert. Il nous y révèle les doutes et les espoirs d'un créateur.

23 h 20 — Journal.

23 h 35 — Escrime.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 40 — Pour la jeunesse.

20 h 00 — Les jeux de 20 heures.

20 h 30 — Le permis de conduire.
Film de Jean Girault (1973).
Avec Louis Velle, Pascale Roberts, Sandra Julien.
Une comédie bien enlevée pour dénoncer (?) la civilisation automobilesque envahissante. Nommé à Paris, Michel est obligé de conduire, extrémité à laquelle il répugne...

22 h 00 — Soir 3.

Mardi 7 juillet

13 h 00 — Actualités.

13 h 45 — Gemini man.

14 h 35 — Bee Gees spécial.
Reportage de David Frost.
Portrait du groupe disco par excellence, depuis ses débuts en 1956.

15 h 30 — Tour de France. Compiègne-Roubaix.

16 h 40 — Face au Tour.

16 h 55 — Croque-vacances.

17 h 50 — Génération une.

18 h 00 — Flash.

18 h 05 — Caméra au poing.

18 h 20 — Les Français du bout du monde. La Nouvelle-Orléans.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 45 — Tour de France.

20 h 00 — Actualités.



20 h 30 — Le mystère de Saint-Chorlu.
Téléfilm de Richard Caron. Réalisation : Claude Vajda. Avec François Goujon, Patricia Paquin, Mathias Boudier.
Par un auteur de romans policiers, un scénario de type « Club des cinq » : deux enfants — les seuls personnages responsables de l'histoire — enquêtent sur la disparition d'une mystérieuse statue, entourés d'adultes caricaturaux.
Pour retrouver les lectures de l'enfance...

21 h 30 — L'enjeu des partisans.
Documentaire d'Arthur McCaig.

22 h 45 — C'est arrivé à Hollywood. Quand un garçon rencontre une fille.

12 h 45 — Journal.

13 h 35 — L'aventurier.

14 h 00 — Aujourd'hui madame.

15 h 00 — Les vieux et les jeunes.
Série de Marcoleto, d'après le roman de Pirandello. Avec Gabriele Ferzetti, Alain Cuny, Stéphanie Beacham.

16 h 00 — Sports été.

18 h 00 — Récré A2.

18 h 30 — C'est la vie.

18 h 50 — Des chiffres et des lettres.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 45 — L'escargot.

20 h 00 — Journal.

20 h 28 — D'accord, pas d'accord.

20 h 40 — Dossiers de l'écran : Angoisse.
Film d'Ivan Nagy. Avec Deborah Raffin, David Ackroyd, Bruce Davison.
Suzy, mannequin de son état, se découvre un don divinatoire. Elle « sent » bientôt qu'un tueur la menace.
Le débat portera sur la prémonition. Il réunira : Rémy Chauvin, professeur à l'université René-Descartes, à Paris; Jacques Pradel, journaliste; Tobie Nathan, psychanalyste; Hans Bender, directeur de l'Institut pour les zones frontières de la psychologie et de l'hygiène mentale, à Fribourg; Standley Lee Fried, étudiant.

23 h 30 — Journal.

23 h 50 — Escrime. Championnat du monde à Clermont-Ferrand.

18 h 55 — Tribune libre. Fédération sportive et gymnique du travail.

19 h 10 — Soir 3.

19 h 20 — Actualités régionales.

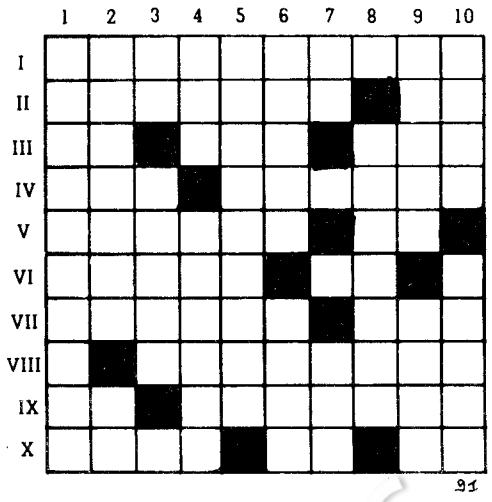
19 h 40 — Pour la jeunesse.

20 h 00 — Les jeux de 20 heures.

20 h 30 — L'auberge du sixième bonheur.
Film de Mark Robson (1958). Avec Ingrid Bergman, Robert Donat, Curd Jurgens.
Gladys n'a qu'une idée : aller en Chine, comme missionnaire. Contre vents et marées, elle s'entête et réussira. Mais les épreuves l'attendent.
Un très beau portrait de femme, grâce à la grande Ingrid Bergman.

23 h 00 — Soir 3.

Mots croisés par Lionel



PROBLEME N° 91

Horizontalement. — I. Chargé d'affaires. - II. Si elles se jettent à l'eau, c'est qu'il y va de leur vie. Les premières à toute admission. - III. Laisse le choix. Ça coupe. Près de Nice. - IV. Grand fleuve. Maison d'Italie. - V. Place de la Contrescarpe. Eclaté. - VI. Garde de bons souvenirs. Démonstratif. - VII. Une des façons de couvrir, à la campagne. Choix. - VIII. Ces gardes-là connurent les derniers retranchements. - IX. Pronom. Changent de genre en devenant grosses. - X. Défait celui qui la fait. Firent la paire à Rome. Article.

Verticalement. — 1. Celui qui a le bras long n'y peut pas grand-chose. - 2. Relâche. Annonce un interdit en de nombreux pays. - 3. Grecque. Naît déjà vieille. - 4. Ordre ecclésiastique. Etat de siège. - 5. De l'eau dans une botte. - 6. Forment un chemin peu sûr. Tonné. - 7. Eléments de patrimoine. Question d'un personnage en quête d'auteur. - 8. Naît d'un épluchage. - 9. Légèrement verts, ils peuvent faire rosir. Tangible. - 10. Ville du Cameroun. Rappelé.

SOLUTION DU N° 90

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	O	N	O	G	R	A	M	M	E
II	E	R	A	B	L	E	■	I	O	N
III	R	A	S	E	U	S	E	S	■	V
IV	C	I	E	L	■	I	■	S	T	O
V	U	S	A	I	E	N	T	■	E	U
VI	R	O	U	S	P	E	T	A	N	T
VII	I	N	■	Q	U	E	C	H	U	A
VIII	A	■	O	U	R	S	■	U	■	N
IX	L	E	V	E	E	■	T	R	O	T
X	E	T	E	■	S	U	A	I	R	E

30

Combat SOCIALISTE

Claude Germon, directeur de la publication.

Claude Gault, rédacteur en chef; **Edouard Bailby**, rédacteur en chef adjoint; **Ghislaine Toutain, Michel Friedman, Guy de Faramond, Jean Weber**, chefs de service; **Jean-François Huchet**, secrétaire général; **Jean-Jacques Salmon**, secrétariat de rédaction.

Jean-Claude Karsenty, administrateur; **Patrick Ducheyron**, ventes.
Rédaction : 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris. Tél. 551.97.53.
Publicité Paris : René Lenormand, 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris. Tél. 551.97.53.
Publicité Province : OFRES, 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris. Tél. 285.72.57.
Impression : PIO, 1, boulevard Ney, 75019 Paris.
Commission paritaire : n° 52224.

FÉDÉRATION DU LIVRE MARQUE SYNDICALE

Pour mes idées, pour que la presse socialiste vive

JE M'ABONNE A *COMBAT SOCIALISTE*

☐ Abonnement de soutien : 1 000 F
☐ Un an : 550 F
☐ 6 mois : 300 F
☐ Par trimestre : payez 150 F tout de suite
☐ Prélèvement automatique (un formulaire vous sera expédié par retour). Pour un an : 150 F par trimestre.

ABONNEMENT COUPLÉ :
« COMBAT SOCIALISTE », 5 jours
« L'UNITÉ », hebdomadaire, le 6e jour

☐ Un an : 650 F
☐ 6 mois : 360 F

RÉDIGEZ VOTRE CHÈQUE
à l'ordre de « Trésorerie PS - Compte presse »
10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....

Combat
SOCIALISTE

Pierre Mauroy: bientôt une nouvelle législation sur les dépôts de bilan

Clarté, concertation, équité et rigueur sont les quatre principes qui guideront l'action du gouvernement

« *LE sauvetage de Boussac - Saint - Frères a commencé dans de bonnes conditions* », a déclaré samedi, à Lille, Pierre Mauroy. « *La deuxième phase,* a poursuivi le premier ministre, *sera celle de l'inventaire pour permettre d'opérer un redressement industriel et social. En attendant, il n'est pas question de brader à la sauvette telle ou telle branche d'activité, mais je n'exclus pas que certaines cessions puissent être opérées dans de bonnes conditions, dont le produit permettrait de concourir à la sauvegarde de l'essentiel. Le gouvernement est décidé à déposer un projet de loi pour modifier la législation sur les dépôts de bilan* » afin d'« *assurer la survie des entreprises en difficulté et non de préparer leur enterrement* ».

Quatre principes guideront l'action du gouvernement : la « *clarté* » afin, a souligné Pierre Mauroy, de « *ne pas laisser dans l'ombre certaines erreurs de gestion* », ni de faire appel à « *des sauveteurs providentiels sans trop s'inquiéter de leurs objectifs ou de leurs capacités réelles* ».

La « *concertation* » doit être le second principe : « *Les solutions peuvent et doivent être arrêtées en concertation avec les représentants du personnel.* »

En troisième lieu, l'« *équité* ». « *Nous n'accepterons jamais la socialisation des pertes et la privatisation des bénéfices* », a rappelé le premier ministre.

Enfin, la « *rigueur* ». « *L'Etat ne doit subventionner indéfiniment des entreprises condamnées. Cela signifie que les pouvoirs publics n'interviendront que s'il y a des solutions industrielles durables.* »

Evoquant d'une façon plus générale la situation du textile, le premier ministre a indiqué que « *le gouvernement allait renégocier l'accord multifibres et l'appliquer d'une façon plus rigoureuse* ».

NATIONALISATIONS

Ceyrac d'accord avec Bergeron

« *SI le gouvernement veut nationaliser, il doit le faire vite.* » Cette déclaration lapidaire n'est pas sortie de la bouche d'un cacique de la CGT, mais du « patron des patrons ».

Interrogé vendredi soir, à Toulouse, où il était venu présider une réunion de chefs d'entreprise, François Ceyrac a appuyé les récentes déclarations d'André Bergeron, précisant notamment que « *le secrétaire général de FO avait correctement analysé une situation préoccupante* ». A partir du moment où l'on marque les entreprises « *du signe de la nationalisation possible,* a estimé le président du CNPF, *elles perdent évidemment beaucoup de leur capacité d'action et de leur crédibilité* ».

« *C'est une situation qui ne peut pas durer,* a-t-il poursuivi. (...) *Quand on a dit qu'il faut nationaliser, il faut qu'on prenne ses responsabilités. André Bergeron a parlé avec un bon sens qui me paraît tout à fait juste, ça ne veut pas dire qu'il faille faire n'importe quelle nationalisation et n'importe comment.* »

RECHERCHE

Jean-Pierre Chevènement a défini sa politique

« *IMAGINATION, ambition, vigueur* », tels sont les trois mots définissant la politique de développement de la recherche et de la technologie.

Le ministre a réaffirmé devant le congrès de la société française de physique, qui se tenait vendredi à Clermont-Ferrand, que l'objectif du gouvernement serait de faire passer l'effort national de 1,8 % du produit industriel brut à 2,5 % en 1985, et par là même, de faire gagner à la France une des trois premières places dans le monde.

Dessinant les orientations d'une nouvelle politique scientifique, Jean-Pierre Chevènement a souhaité le renforcement de la recherche de base et un resserrement des liens entre les options scientifiques et les choix technologiques.

Pour cela, il est indispensable, selon lui, d'élaborer une loi-programme dans les plus brefs délais. Cette réalisation sera précédée d'une large consultation de la communauté scientifique et de ses partenaires, en particulier les industriels.

Nouvel attentat en Iran

Le gouverneur général de la province du Guilan, située dans le nord de l'Iran, a été assassiné par balles lundi matin à Rachi et un de ses collaborateurs a été grièvement blessé, annonce l'agence PARS.

Deux motocyclistes ont tiré onze balles sur le gouverneur, Mohammad Ansari, alors qu'il se rendait en voiture à son bureau. Il est mort quelques instants après son hospitalisation, précise PARS.

Un des secrétaires du gouverneur, Nurani, responsable des projets de développement, a été grièvement blessé dans l'attentat. Son état est jugé très sérieux, ajoute l'agence PARS.

Les liaisons téléphoniques avec l'Iran auraient été interrompues lundi matin. Mais la radio iranienne annonçait dix-sept exécutions. Les milieux de l'opposition à Paris indiquent que les perquisitions sans mandat se sont multipliées ces derniers jours et qu'il suffit parfois de la découverte d'un tract émanant des Modjahedines du peuple pour que celui chez qui il a été trouvé soit envoyé au poteau d'exécution.

A Paris, samedi à la cité universitaire, des hommes vêtus de linceuls, signe d'affirmation de leur foi religieuse et révolutionnaire, ont attaqué les stands organisés par des représentants des mouvements d'opposition parmi les étudiants iraniens à Paris. Après avoir proféré des menaces, ils les ont frappé à coups de gourdin, et, selon certains témoignages, de lames de rasoir et de tessons de bouteille. La police est intervenue.

Parmi les blessés, à l'hôpital de la cité internationale, figure d'ailleurs une jeune fille dont le visage a été tailladé.

Jack Lang ouvre deux expositions sur la Côte d'Azur

LE peintre Marc Chagall (qui aura quatre-vingt-quatorze ans le 7 juillet) et Jack Lang, ministre de la Culture, ont inauguré samedi, à Nice, l'exposition des Mandala himalayens, dont la plupart n'ont jamais été présentés au public. Cette exposition durera tout l'été au musée national « Message biblique Marc Chagall », et regroupe cinquante-sept pièces sur l'art religieux directement lié au tantrisme, provenant du Népal et du Tibet. Les peintures du boudhisme himalayen, prêtées au musée sont gouachées sur toile et proviennent, ainsi que les statuettes en bronze doré représentant un certain nombre de divinités, du fond du musée Guimet à Paris.

Dans la soirée, le ministre s'est ensuite rendu à Saint-Paul-de-Vence pour présider le vernissage de l'exposition d'été que la fondation Mreght consacre cette année à la sculpture contemporaine.

Accompagné de Jacques Attali, conseiller auprès de la présidence de la République, et de Françoise Giroud, Jack Lang s'est longuement intéressé aux œuvres qui ont été prêtées à la fondation par la plupart des grands musées américains et européens (New York, Philadelphie, Zurich, etc.), ainsi que par de nombreux collectionneurs privés.

• **La sidérurgie française** a rejoint en 1980 le peloton de tête européen pour la productivité avec 7,1 heures pour une tonne, soit juste derrière la RFA (6,8 heures pour une tonne).

Ces résultats marquent une progression de 11 % par rapport à 1979

MARATHON

Dédé, t'as bien mérité!

Le champion de la place du Palais-Bourbon placé dans les vingt premiers



L'athlète, en compagnie de Mme Perrot, directrice de l'établissement où Thierry Dieu officie.

Chaleur pesante, dimanche après-midi, place de la Bastille. Les casquettes Ricard et les marchands de merguez attendent l'arrivée de la course des deux cents serveuses et garçons de café : 9.200 kilomètres à couvrir en moins d'une heure dans les rues de Paris, avec 3 kilos à bout de bras, plateau, trois verres et bouteille pleine compris. Pour le pourboire final : un plateau d'or.

COMBAT SOCIALISTE que rien n'arrête, même pas les difficultés, a dépêché sur place ses meilleurs reporters pour suivre Thierry Dieu dit Dédé, le valeureux garçon de café de la rédaction annexe du journal, le *Café des Ministères,* indispensable pour le bon maintien des gens de presse.

Le dossard 190 avance avec tout le smart qui sied à cette corporation. Complet de rigueur, petite moustache malicieuse, regard de vieux briscard des tournées tumultueuses, Dédé ne perd pas le pas, le bougre, sous les encouragements éloquents de sa patronne, Mme Perrot.

C'est qu'il a le mollet véloce, Dédé : il faut dire qu'à *Combat socialiste,* on l'entraîne avec assiduité. Il pense à tout ça, Dédé. Dans ses 9 000 mètres vicieux et cahotants. Surtout ne pas casser la bouteille ou quoi que ce soit. Il pense à ce baroud quotidien, tous ces slaloms périlleux, tous ces allers-retours, toutes ces cadences frénétiques, tous ces étages, tous ces escaliers quand il se risque à apporter les commandes à une rédaction insupportable.

Tu penses trop, Dédé. La chaleur, l'émotion t'étreignent. Tu te ressaisis. Mais déjà Gérard Marrianne du *Café de l'Ecu* vient de surgir, le premier, sur la place de la Bastille avec la victoire dans les talons : quarante minutes de folie, 9 kilomètres de fureur, cinq minutes de mieux que l'année dernière. Dédé, l'outsider de *Combat socialiste,* déboule dans la vingtaine de garçons concurrents, et nous, d'être fiers comme des poux.

La première femme de ce marathon 12 °5, Carmen Sarah, du Vésinet, arrive un quart d'heure après. Dédé, en sueur, mais digne, se retape la santé avec son deuxième paquet de cigarettes du jour, copine et échange des bons procédés techniques avec ses petits camarades. Tout à l'heure, ils iront s'enivrer aux frais de l'Hôtel de Ville. On achève les chevaux sur le zinc, mais t'as mérité, Dédé!

LEM

• **Le ministre de la Mer,** Louis Le Pensec, a précisé dimanche 5 juillet, à Concarneau, les objectifs du gouvernement dans le domaine de la pêche, annonçant notamment qu'un plan de 30 millions de francs est inscrit au budget de 1981.